

Pour une information plus rapide des collaborateurs, ce procès-verbal, établi sous la responsabilité du secrétaire de l'instance, est affiché avant son approbation définitive lors de la prochaine réunion de l'instance.

Comité Social et Économique

La secrétaire



COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 JANVIER 2024

POINTS RELEVANT DE LA MARCHÉ GÉNÉRALE DE L'ENTREPRISE

La réunion est présidée par Bertrand BURTSHELL, assisté de Xavier de BEAULAINCOURT, de Damien LEFRANCOIS et de Céline MARIE de la Direction des Ressources Humaines.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2023

Céline MARIE soumet à l'approbation des membres présents le procès-verbal de la réunion du Comité Social et Économique du 15 décembre 2023 relatif à la marche générale de l'entreprise.

Le procès-verbal de la réunion du Comité Social et Économique du 15 décembre 2023 relatif à la marche générale de l'entreprise est approuvé à l'unanimité.

2. Information sur les indicateurs sécurité

Bertrand BURTSHELL commente les indicateurs sécurité du mois de décembre 2023 :

Exercice en cours / YTD

Population	POPA1-BYCN						
Entité	HT	Avec Arrêt	Sans Arrêt	jours d'Arrêts	TF	TFG	TG
BYTP France	589 836	7	3	913	11,87	16,95	1,55
Regions France et IDF	691 384	8	3	327	11,57	15,91	0,47
Pole Services Nucleaires	830 821	2	3	283	2,41	6,02	0,34
PERIMETRE FRANCE	2 112 041	17	9	1523	8,05	12,31	0,72
Objectifs Périmètre FR					5.83	13.03	0.47

12 mois glissants / 12 RM

Population	POPA1-BYCN						
Entité	HT	Avec Arrêt	Sans Arrêt	jours d'Arrêts	TF	TFG	TG
BYTP France	589 836	7	3	913	11,87	16,95	1,55
Regions France et IDF	691 384	8	3	327	11,57	15,91	0,47
Pole Services Nucleaires	830 821	2	3	283	2,41	6,02	0,34
PERIMETRE FRANCE	2 112 041	17	9	1523	8,05	12,31	0,72
Objectifs Périmètre FR					5.83	13.03	0.47

3. Effectifs :

a. Information sur les effectifs et mouvements de personnel (annexe 1)

Xavier de BEAULAINCOURT présente les effectifs à fin décembre 2023 et détaille les mouvements survenus.

b. Consultation sur les prêts/emprunts de main d'œuvre

Le Comité Économique et Social est consulté pour les prêts et emprunts de main d'œuvre envisagés au sein de Bouygues TP. Ces prêts et emprunts sont mis en œuvre compte tenu de l'organisation de certains chantiers et des modalités particulières d'exécution des travaux (chantiers GIE, Paris, Toulouse...) et des besoins exprimés par ailleurs.

Les prêts et emprunts en cours sont commentés :

88 collaborateurs en prêt en décembre

BCEN	1
BY CN MATERIEL	5
BYTPRF	45
BYES	1
COLAS Belgium	15
ROBODRILL	1
SOGETRA Guadeloupe	1
TEDELIS	16
VSL France	3

8 collaborateurs empruntés en décembre

BY BAT IDF HAR	3
BY BAT IDF HAS	3
BYCN PURCHASING	2

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

4. Information économique trimestrielle (octobre/novembre/décembre 2023) (annexe 2)

Le document relatif à l'information économique trimestrielle a été remis aux élus et est commenté en séance par la Direction pour le 4^{ème} trimestre 2023 (évolution générale des commandes, paiement des cotisations sociales, emploi, contrats d'insertion et de réinsertion).

5. Information relative aux évolutions du PPG (Plan de Prévoyance Groupe) actées par le Conseil de Surveillance du 15 décembre 2023 (annexe 3)

Damien LEFRANCOIS informe les membres du CSE que lors du Conseil de Surveillance du Plan de Prévoyance Groupe du 15 décembre 2023, il a été décidé ce qui suit.

I. FRAIS DE SANTE METROPOLITAIN

• Chiffres Clés au 30 septembre 2023

- 35 200 collaborateurs couverts et 76 531 bénéficiaires (en moyenne)
- 4 374 adhérents à la surcomplémentaire facultative (10 037 bénéficiaires), soit une augmentation d'environ 40 %

- **Comptes de résultat Santé métropolitains**

Au global, un résultat prévisionnel déficitaire pour 2023, avec un ratio S/P (Sinistres / Primes) de 100,9 %.

- **Evolutions des cotisations frais de santé du régime métropolitain au 1^{er} janvier 2024**

Compte-tenu de ce résultat déficitaire, du contexte inflationniste mondial qui continue d'impacter les prestations médicales, du transfert de charges de l'assurance maladie vers les complémentaires santé et de la réforme des retraites, le résultat prévisionnel pour 2024 est estimé à 107,8%.

Afin de continuer à garantir l'équilibre du régime tout en limitant l'impact pour les collaborateurs, le Conseil de Surveillance du PPG a décidé d'une augmentation de la cotisation petit risque limitée à 2 € pour la part adulte (1 € pour les enfants).

		Tarif 2023	Tarif 2024
Petit risque	Adulte	55,00 € <i>Alsace-Moselle : 27,50 €</i>	57,00 € <i>Alsace-Moselle : 28,50 €</i>
	Enfant*	27,50 € <i>Alsace-Moselle : 13,75 €</i>	28,50 € <i>Alsace-Moselle : 14,25 €</i>

* gratuité à partir du 3^{ème} enfant.

Damien LEFRANCOIS rappelle que la cotisation Frais de Santé est répartie comme suit :

- Cotisation Petit Risque :
 - Part salariale = 1 % du salaire mensuel brut de base, dans la limite du montant de la cotisation
 - Part employeur = complément le cas échéant
- Cotisation Gros Risque : prise en charge intégralement par l'employeur

En intégrant cette augmentation, le résultat projeté pour 2024 est ramené à un taux S/P de 104,7%

- **Surcomplémentaire facultative**

Damien LEFRANCOIS rappelle que les collaborateurs peuvent adhérer à la surcomplémentaire facultative, dont les cotisations demeurent inchangées (7€ par adulte / 4 € par enfant / gratuité à partir du 3^{ème} enfant).

- **Actions de communication**

Le CSPPG a décidé de communiquer très largement sur deux dispositifs permettant aux collaborateurs de limiter significativement leur reste à charge :

- En matière optique : C'Evidentia
- En matière dentaire : dispositif 100% santé, qui permet une prise en charge intégrale sur des couronnes et des bridges.

- **Frais de santé expatriés**

- 407 collaborateurs couverts au 30 septembre 2023 (1 161 bénéficiaires)
- Un résultat prévisionnel excédentaire pour 2023, avec ratio S/P de 66%
- Le Conseil de Surveillance a décidé de ne pas majorer les cotisations.

II. PREVOYANCE

- **Comptes de résultats Prévoyance 2022**

- Cadres métropolitains : un compte en amélioration, avec un S/P de 84 %

- ETAM métropolitains : un compte historiquement déficitaire, avec un S/P de 146 %

- Cotisations Prévoyance

Le Conseil de Surveillance du PPG a décidé de ne pas majorer les cotisations de prévoyance.

6. Information relative à la prime transport et à l'aide à l'acquisition d'un vélo électrique

Céline MARIE rappelle que dans le cadre de la stratégie climat du Groupe, la NAO 2024 prévoit une **aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique** pour les collaborateurs qui utilisent ce mode de transport durable pour se rendre sur leur lieu de travail.

Cette aide d'un montant maximal de 500 € est reconduite durant toute l'année 2024 et prend la forme d'un Forfait Mobilités Durables versé sur le bulletin de paie et exonéré fiscalement et socialement.

Elle est ouverte aux collaborateurs qui ne sont pas éligibles à une autre prise en charge de leur transport (véhicule d'entreprise, crédit mobilité, indemnités de déplacement, remboursement d'un titre de transport public, ...).

Les collaborateurs qui souhaitent bénéficier de l'aide doivent en faire la demande auprès de leur service RH (formulaire dédié). Ils devront fournir un justificatif d'achat à leur nom et une attestation sur l'honneur justifiant de l'utilisation régulière du vélo électrique pour le trajet domicile/travail et du respect des règles de sécurité (port du casque et équipements rétroréfléchissants notamment).

En parallèle et à titre exceptionnel, la Direction a accédé à la demande des partenaires sociaux et a décidé de la reconduction du versement, en 2024, d'une prime dite "**prime transport**". Elle sera versée aux collaborateurs qui utilisent leur véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu de travail.

Conformément aux dispositions de la NAO 2024, la prime transport est fixée à 250 € et est exonérée de charges sociales et d'impôts. Elle sera versée en une seule fois sur le bulletin de paie de février 2024.

La prime sera versée aux collaborateurs présents au 1^{er} janvier 2024 et qui ne bénéficient ni d'un véhicule d'entreprise, ni d'un crédit mobilité, ni d'une participation à leurs frais de déplacements (abonnement titre de transport, indemnités de déplacements ...).

Céline MARIE précise **que les deux aides ne sont pas cumulables**. Dans l'hypothèse où un collaborateur ayant perçu la prime transport en février souhaite finalement bénéficier de l'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, et sous réserve de remplir les conditions, il pourra en faire la demande auprès de son service RH. Dans ce cas, le montant de la prime transport déjà versé lui sera repris sur sa fiche de paie le mois où il percevra l'aide à l'acquisition d'un vélo électrique.

Céline MARIE précise qu'un flash RH présentant l'aide à l'acquisition d'un vélo électrique a été adressé au collaborateur le 15 janvier dernier. Par ailleurs, les collaborateurs qui bénéficieront de la prime transport en seront informés par courrier / mail.

7. Information relative au retour de l'enquête collaborateurs (annexe 4)

Xavier de BEAULAINCOURT présente les premiers retours de l'enquête collaborateurs réalisées fin 2023 auprès de l'ensemble des ETAM/Cadres de Bouygues Construction, en France et à l'International.

8. Information relative aux JO 2024

Xavier de BEAULAINCOURT indique aux membres du Comité Social et Économique qu'en prévision des Jeux Olympiques qui se dérouleront en France, du 26 juillet au 11 août 2024, le site de Challenger sera ouvert. Les

collaborateurs affectés sur des chantiers en activité en Ile de France se verront, quant à eux, proposer une affectation sur d'autres chantiers durant cette période.

Xavier de BEAULAINCOURT complète en précisant que compte tenu de la période estivale et des difficultés de déplacements à prévoir durant ces semaines, les collaborateurs seront fortement incités à prendre leurs congés.

Le cas échéant, il est rappelé en séance le maintien des règles en vigueur en matière de télétravail, à savoir 3 jours minimum de présence en entreprise/sur site par semaine. Ainsi, il conviendra pour les collaborateurs potentiellement impactés par les difficultés de circulation, d'anticiper leurs déplacements quotidiens.

9. Point ASC (annexe 5)

Aude BABLED présente les informations relatives aux Activités Sociales et Culturelles de Bouygues TP.

10. Consultation annuelle sur le principe général de recours au travail exceptionnel

L'entreprise peut être amenée à recourir de manière exceptionnelle à une modification du temps de travail, concernant :

- Travail de nuit
- Travail du dimanche
- Aménagement d'horaire (2*8, décalage des cycles de travail)
- Travail du samedi (6ème jour travaillé) ou jour férié
- Dérogation d'horaires (jours collectifs,...)

Le travail exceptionnel s'applique essentiellement au personnel de production (population chantier) mais également aux services fonctionnels le cas échéant.

Pour tout travail exceptionnel, le CSE sera consulté et les informations suivantes seront transmises :

- Nom et adresse du chantier/site ;
- Date de mise en place ;
- Durée de la nouvelle organisation ;
- Nombre de personnes concernées par statut ;
- Motif du recours à cette organisation.

Pour rappel, l'accord OATT de Bouygues Travaux Publics prévoit une rémunération particulière pour les différents aménagements du temps de travail ci-dessus.

Les aménagements d'horaires doivent démarrer après la consultation du CSE. Le planning prévisionnel des réunions du CSE pour l'année 2024 sera communiqué en début d'année aux directions de chantier et du siège afin qu'elles puissent anticiper leurs demandes.

Pour des cas très exceptionnels, si un aménagement devait démarrer avant une réunion de CSE, le secrétaire du CSE pourrait être préalablement consulté en amont de sa réalisation sous deux conditions cumulatives :

- une justification précise de l'impossibilité d'avoir pu anticiper cette demande au CSE précédent et de ne pouvoir en différer sa réalisation après le CSE suivant,
- une validation écrite de la Direction Générale concernant ladite demande.

Les membres du Comité Social et Économique insistent sur la nécessité de fournir une justification détaillée et précise lors de demande d'aménagement urgente et intervenant avant le prochain CSE, ce qui n'est pas toujours le cas.

Ces aménagements seront ensuite communiqués en tant qu'information aux élus.

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

11. Consultation annuelle sur le principe général de recours au prêt de main d'œuvre

L'entreprise Bouygues Travaux Publics est amenée à recourir à du prêt de main d'œuvre pour des raisons d'entraide conjoncturelle ou technique soit par :

- Un besoin momentané de main d'œuvre supplémentaire
- Des modalités particulières d'exécution des travaux

Ce prêt de main d'œuvre est réalisé dans l'intérêt des deux sociétés, sans but lucratif et doit faire l'objet :

- d'une convention qui régit ses modalités entre les sociétés juridiques signataires ;
- d'une annexe à la convention relative à chaque chantier ou projet listant notamment les collaborateurs prêtés
- et d'un avenant concernant chaque collaborateur prêté.

Le CSE est informé et consulté en tant que CSE de l'entreprise d'accueil ou de l'entreprise d'origine chaque mois précisant les chantiers concernés. Ces éléments sont soumis à la consultation du CSE.

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable

12. Retour sur la Commission Challenger du 5 décembre 2023 (annexe 6)

Damien LEFRANCOIS présente les principaux points de la Commission Challenger qui s'est tenue le 5 décembre 2023.

13. Retour sur la Commission Restauration Qualité du 9 janvier 2024 (annexe 7)

Le compte rendu de la Commission Restauration Qualité du 9 janvier dernier est annexé au PV de CSE afin que les collaborateurs puissent en prendre connaissance.

14. Retour sur la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail du 30 novembre 2023 (annexe 8)

Isabelle LELIEVRE fait un retour sur la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail du 30 novembre dernier et répond aux questions des élus.

15. Information sur les aménagements d'horaires connus et réalisés entre les deux réunions

Jean-Pierre HEVELINE présente les demandes d'aménagement horaire connues entre les deux réunions :

Information sur l'aménagement concernant la Direction Comptabilité :

Aménagement n° 1

Nombre de collaborateur BYTP concerné par cet aménagement d'horaires :

Compagnon : 0

ETAM : 0

Cadres : 4

- Horaires : Horaires habituels
- Motifs de recours : Clôture des comptes de fin d'année
- Date d'entrée en vigueur : samedi 6 janvier 2024 en présentiel

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Information sur l'aménagement concernant le chantier INDIGO – Réaménagement de la gare routière :

Aménagement n° 1

Nombre de collaborateur BYTP concerné par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 6

ETAM : 0

Cadres : 2

Horaires : travaux en deux postes avec volontaires (6h – 14h et 14h – 22h)

▪ Motifs de recours :

- ✓ Accélération des travaux de GC de sorte à assurer la livraison du projet avant les JO (Fin 2023 on comptait 4 semaines de retard en lien avec des modification de travaux côté client) ;
- ✓ Séparation des travaux de GC et de terrassement de sorte à éviter la co-activité et éviter l'exposition des compagnons GC aux poussières des travaux de démolition.

▪ Date d'entrée en vigueur : 22/01/2024 au 31/03/2024

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Information sur l'aménagement concernant le chantier Toulouse 3^{ème} ligne de métro :

Aménagement n° 1

Nombre de collaborateur BYTP concerné par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 6

ETAM : 2

Cadre : 1

Horaires : travail du samedi

• Travail du samedi 13/01/24:

Un poste de travail de 8h15 du samedi 13/01/24 (de 8h à 17h15 dont 1h de pause).

• Travail du samedi 20/01/24:

Un poste de travail de 8h15 du samedi 20/01/24 (de 8h à 17h15 dont 1h de pause).

• Travail du samedi 27/01/24:

Un poste de travail de 8h15 du samedi 27/01/24 (de 8h à 17h15 dont 1h de pause).

• Travail du samedi 03/02/24:

Un poste de travail de 8h15 du samedi 03/02/24 (de 8h à 17h15 dont 1h de pause).

• Travail du samedi 10/02/24:

Un poste de travail de 8h15 du samedi 10/02/24 (de 8h à 17h15 dont 1h de pause).

• Travail du samedi 17/02/24:

Un poste de travail de 8h15 du samedi 17/02/24 (de 8h à 17h15 dont 1h de pause).

Motifs de recours : Production des 2 premières travées pour mise en route du lanceur dans les objectifs planning

Date d'entrée en vigueur : 13/01/2024 au 17/02/2024

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Consultation sur les projets d'aménagement d'horaires

Céline MARIE présente les demandes d'aménagements horaires :

CONSULTATION sur le projet d'aménagement sur le projet d'aménagement des horaires de travail de la Direction Etudes Techniques : Aménagement n° 1

Nombre de collaborateur BYTP concerné par cet aménagement d'horaires :

Compagnon : 0

ETAM : 0

Cadres : 3

Horaires : 8h30 – 17h30

Motifs de recours : Appel d'offres pour l'expansion du Port de POTI

Date d'entrée en vigueur : samedi 09/03/2024 et samedi 16/03/2024

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Précisions : Le collaborateur en présentiel à Challenger / Remise de l'offre le 17/03/2024

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

CONSULTATION sur le projet d'aménagement sur le projet d'aménagement des horaires de travail du chantier Toulouse – 3^{ème} ligne de métro: Aménagement n° 1 - RTE

Nombre de collaborateur BYTP concerné par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 15

ETAM : 4

Cadres : 4

Horaires : Travail en 2 postes de 7h30 du lundi au samedi matin

- Poste 1 de 6h à 14h dont 30 minutes de pause,
- Poste 2 de 13h à 21h dont 30 minutes de pause.
- Semaines 15 à 17 - 2024 (08/04 au 27/04/2024)

	L	M	Me	J	V	S	D	
Poste 1	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	/	45
Poste 2	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	/	45

- Semaine 18 - 2024 (29/04 au 03/05/2024)

	L	M	Me	J	V	S	D	
Poste 1	7,5	7,5	Férieré	7,5h de		/	/	30
Poste 2	7,5	7,5	Férieré	journée		/	/	30

Motifs de recours : Opération coup de poing de réalisation du tablier du viaduc au niveau d'une ligne THT RTE consignée entre le 08 et le 30 avril 2024.

Date d'entrée en vigueur : 08/04/2024 au 03/05/2024

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

Aménagement n° 2 – A61

Nombre de collaborateur BYTP concerné par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 5

ETAM : 2

Cadres : 2

Horaires : Travail de nuit et travail du dimanche

- Travail du samedi 30/03/2024 et dimanche 31/03/2024 :

Un poste de travail de 10h du samedi 30/03/24 au dimanche 31/03/2024 (de 21h à 8h dont 1h de pause).

- Travail du samedi 06/04/2024 et dimanche 07/04/2024 : Secours de la coupure des 30 et 31/03/2024

Un poste de travail de 10h du samedi 06/04/24 au dimanche 07/04/2024 (de 21h à 8h dont 1h de pause).

- Travaux de nuit :

Un poste de travail de nuit de 8h du lundi au vendredi (de 21h à 6h dont 1h de pause) pour les semaines suivantes :

- Semaines 14 à 20 - 2024 (01/04 au 17/05/2024)

L	M	Me	J	V	S	D	
NPL	NPL	NPL	NPL	/	/	/	
8	8	8	8	0	0	0	32

- Semaines 31 à 43 - 2024 (29/07 au 25/10/2024)

L	M	Me	J	V	S	D	
NPL	NPL	NPL	NPL	/	/	/	
8	8	8	8	0	0	0	32

Motifs de recours : Nuits de coupure de l'A61 pour réalisation des travaux du viaduc de franchissement de l'autoroute

Date d'entrée en vigueur : 30/03/2024 pour 7 mois

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

Aménagement n° 3 - SNCF

Nombre de collaborateur BYTP concerné par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 15

ETAM : 2

Cadres : 2

• Travaux de nuit :

Un poste de travail de nuit de 8h du lundi au vendredi (de 21h à 6h dont 1h de pause) pour les semaines suivantes :

- Semaines 16 et 17 - 2024 (15/04 au 27/04/2024)

L	M	Me	J	V	S	D	
NPL	NPL	NPL	NPL	NPL	/	/	
8	8	8	8	8	0	0	40

- Semaine 21 - 2024 (20/05 au 23/05/2024)

L	M	Me	J	V	S	D	
NPL	NPL	NPL	/	/	/	/	
8	8	8	0	0	0	0	24

- Semaines 22 à 24 - 2024 (27/05 au 15/06/2024)

L	M	Me	J	V	S	D	
NPL	NPL	NPL	NPL	NPL	/	/	
8	8	8	8	8	0	0	40

- Semaines 26 - 2024 (24/06 au 29/06/2024)

L	M	Me	J	V	S	D	
NPL	NPL	NPL	NPL	NPL	/	/	
8	8	8	8	8	0	0	40

- Semaines 36 et 37 - 2024 (02/09 au 14/09/2024)

L	M	Me	J	V	S	D	
NPL	NPL	NPL	NPL	NPL	/	/	
8	8	8	8	8	0	0	40

• Travail du vendredi 24/05/2024 et dimanche 26/05/2024 :

Trois postes de travail de 11h du vendredi 24/05/24 au dimanche 26/05/2024 :

- Poste 1 : du vendredi 24/05/2024 à 21h au samedi 25/05/2024 à 9h (dont 1h de pause),
- Poste 2 : du samedi 25/05/2024 à 9h au samedi 25/05/2024 à 21h (dont 1h de pause),
- Poste 3 : du samedi 25/05/2024 à 21h au dimanche 26/05/2024 à 9h (dont 1h de pause).

Motifs de recours : Travaux au-dessus des voie ferrées Toulouse <-> Narbonne sous ITC SNCF

Date d'entrée en vigueur 15/04/2024 – 5 mois

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

CONSULTATION sur le projet d'aménagement sur le projet d'aménagement des horaires de travail de du chantier L15 Sud – Lot T3A – Gare de Pont de Sèvres :

Aménagement n° 1

Nombre de collaborateur BYTP concerné par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 3

ETAM : 0

Cadre : 1

Horaires : Horaires de nuit 21h – 6h

Motifs de recours : Remise en état bretelles de l'échangeur du Pont de Sèvres – travaux sur voirie fermée

Date d'entrée en vigueur : 4 jours : 06/02 – 07/02 – 08/02 et 12/02

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

CONSULTATION sur le projet d'aménagement sur le projet d'aménagement des horaires de travail du chantier Station de Montaudran et tranchée VMO (Toulouse) :

Aménagement n° 1

Nombre de collaborateur BYTP concerné par cet aménagement d'horaires :

Compagnons : 30

ETAM : 4

Cadres : 3

Horaires :

Travail en 3 postes

Poste 1: Lundi au jeudi de 06h à 14h et vendredi de 6h à 12h

Poste 2: Lundi au jeudi de 14h à 22h et vendredi de 12h à 18h

Poste 3: Lundi soir au vendredi matin de 22h à 6h et le vendredi soir de 18h à 00h Si besoin de travailler le samedi, l'équipe du poste 2 travaillera de 7h à 13h

Motifs de recours :

Respect des jalons contractuels

Réalisation des travaux GC nécessaires pour le montage du TBM dans la gare et l'arrière-garde.

Réalisation des travaux GC sur la tranchée VMO

Date d'entrée en vigueur : 05/02/2024 au 04/05/2024

Rémunération prévue pour cet aménagement : rémunération selon les accords entreprise.

Précision du délai cours : En raison du changement de phasage (pose du 3ème lit de Butons) imposé le vendredi 19/01/2024

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable.

16. Information relative au lancement du service BLIC sur le chantier du Métro de Toulouse (annexe 9)

Marc RADOUANE présente le service BLIC mis en place sur le chantier du Métro de Toulouse et répond aux questions des membres présents.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 23 février 2024

Étaient présents :

Représentants de la Direction : Bertrand BURTSCHHELL - Xavier de BEAULAINCOURT - Damien LEFRANCOIS – Céline MARIE

Invité : /

Secrétaire de séance : Aude BABLED (CFTC)

Elus FO : **Titulaires** : Lydie PESSINE - Didier SEGARD– Fabrice SANTESTEBAN - Fernando GOMES FERREIRA

Suppléants : Leïla LARBI – David DIEUDE – Alain JACQUES - Philippe LEJEUNE

Elus CFTC : **Titulaires** : Caroline EGELS - Paul GABET – Frédéric FAILLY

Suppléants : Fouad AKERMOUCH – Jimmy BILLAUD - Patrick PETITHOMME – Maxime RAMOND – Alexandra GEHIN

Représentante syndicale : Justine CHANDENIER (CFTC)

Absents excusés : Miloud BELAKHDAR (CFTC) – Abdsalem Kamel ADJOUJ (FO) – Moulay El Mustapha CHARAF (FO) - Caroline ALLAVENA (FO) - Lotfi ZIATINE (CFTC) – Carlos Alberto MARQUES GONCALVES (CFTC) – Fatima SALIH (FO) - Xavier BERTRAND (CFTC) – Karim SERHANE (FO) – Saïd KHERBOUCHE (CFTC) – Oscar MONTEIRO DOS REIS (FO) – Axelle PONIAS HIRARD (FO) – Stéphane QUENNEHEN (CFTC) - François MARIAYE (CFTC) – Marie FERNANDEZ (CFTC) – Eddy BOURSIER (CFTC) – Marija RABAUD (CFTC) – Christophe MAS (FO) – Abdelkader AMQRANE (FO) - Florival SANTOS FERREIRA RITA (FO)

La secrétaire

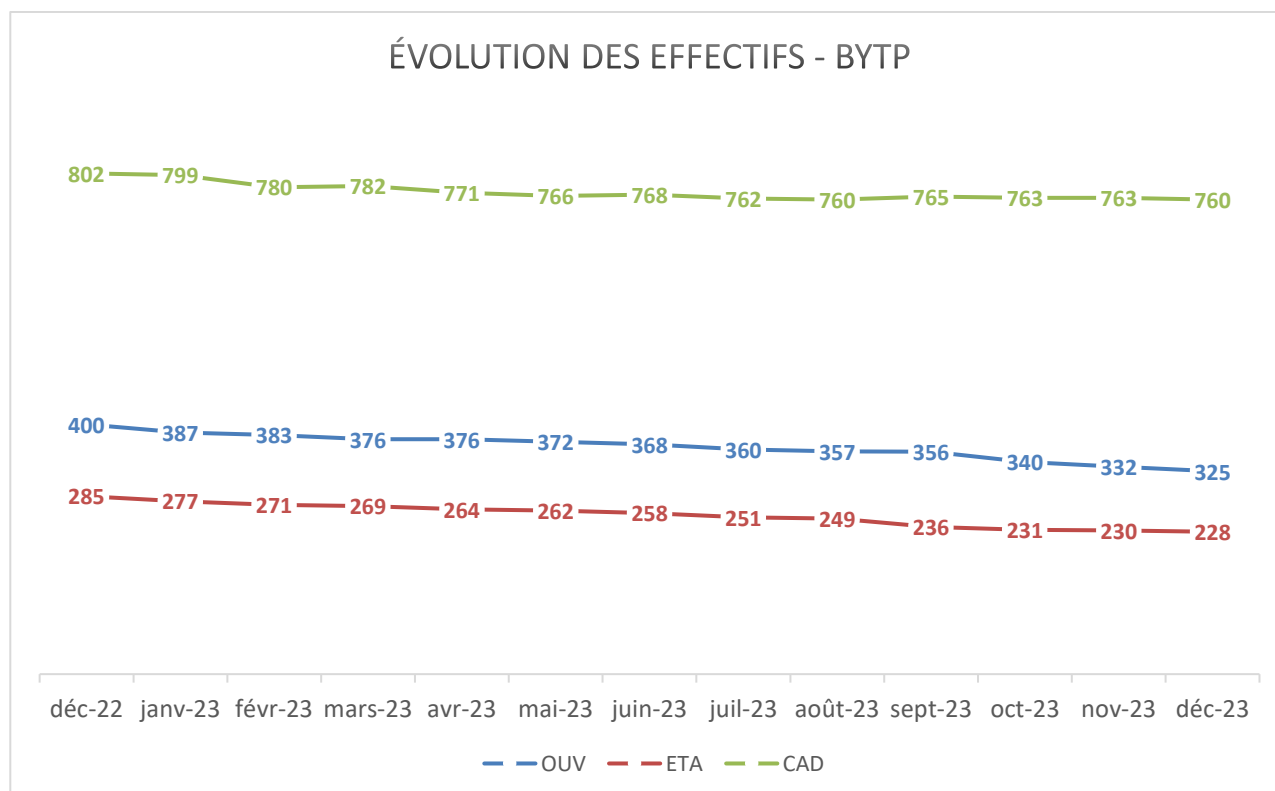
ANNEXE 1

EFFECTIFS BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS

DÉCEMBRE 2023

	COMPAGNONS	ETAM	CADRES	TOTAL
EFFECTIFS BYTP AU 31/12/2023	325	228	760	1 313
MOUVEMENTS DU MOIS (Entrées/Sorties)	- 8	-2	-3	- 13

Source : Cockpit RH





Direction des Ressources Humaines

ANNEXE 2



INFORMATION ÉCONOMIQUE TRIMESTRIELLE 4^{ème} trimestre 2023



Article 18 de la loi L 2015-994 du 17 août 2015
Décret n° 2016-868 du 29 juin 2016
Article L.2323-60 du Code du travail

CONFIDENTIEL



SOMMAIRE

1. Évolution générale des commandes et exécution des programmes de production

2. Paiement des cotisations sociales

3. Emploi

a - nombre de salariés titulaires d'un CDI

b - nombre de salariés titulaires d'un CDD, motifs de recours et nombre de journées de travail accomplies au cours des 3 derniers mois

c - nombre de salariés à temps partiel

d - nombre de contrats de professionnalisation

4. Contrats d'insertion et de réinsertion



1. Evolution générale des commandes et exécution des programmes de production

Les données concernant l'activité (exécution des programmes de production), les prises de commandes (évolution générale des commandes) et la situation financière, relatives au 4^{ème} trimestre 2023, peuvent être traduites comme suit :

ACTIVITÉ ET PRISE DE COMMANDES DE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS AU 4^{ème} TRIMESTRE 2023 :

	ACTIVITÉ cumulée	PRISE DE COMMANDES cumulée
Bouygues Travaux Publics*	2 001 M€	2 638 M€

*Périmètre : BYTP Conso hors Périmètres de Management portés par des Filiales pérennes

2023 :

Pour BYTP, l'activité s'élève à 2 001 M€ pour un Plan actualisé à 1 962 M€.

Pour BYTP, la prise de commandes s'élève à 2 638 M€, pour un Plan actualisé à 2 496M€.

T4 2023 :

L'activité s'élève à **510 M€ pour ce 4^e trimestre.**

La **prise de commandes** s'élève à **775 M€ pour ce 4^e trimestre.**

Les principales opérations traitées ce trimestre sont notamment :

- **POTOMAC RIVER TUNNEL** (USA) : 484M€. Creusement d'un tunnel d'assainissement de 8,9km sur 5,5m de diamètre à Washington.
- **MAGNY LES HAMEAUX - LIGNE 18 LOT 3C** (78) : 110M€. Construction d'un tronçon de 7km de la future ligne 18 de la Gare du CEA Saint-Aubin à la gare de St Quentin en Yvelines.
- **HS2** (UK) : 82M€. Ajustement du Cost + fee.
- **ML1A** (Cote Ivoire) : 45M€, dont Avenant 3.
- **Fecamp** (76) : 18M€. Intégration du solde du protocole d'accord.

2. Paiement des cotisations sociales

Pour le 4^{ème} trimestre, BYTP est à jour dans le paiement des cotisations de Sécurité Sociale (attestations URSSAF et PROBTP).

3. Emploi

Conformément à l'article R.2323-10 du Code du travail, les informations doivent retracer mois par mois l'évolution des effectifs et la qualification des salariés par sexe en faisant apparaître :

a- nombre de salariés titulaires d'un CDI

b- nombre de salariés titulaires d'un CDD, motifs de recours et nombre de journées de travail accomplies au cours des 3 derniers mois

c- nombre de salariés à temps partiel

d- nombre de contrats de professionnalisation

Source : Bouygues Cockpit RH

a - nombre de salariés titulaires d'un CDI (CDI + CDIC)

CDI	Compagnons		Etam		Cadres		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
M-2 Octobre	336	2	145	48	509	230	990	280
M-1 Novembre	328	2	144	48	504	231	976	281
M Décembre	320	2	143	48	506	232	969	282

b - nombre de salariés titulaires d'un CDD, motifs de recours et nombre de journées de travail accomplies au cours des 3 derniers mois

CDD	Compagnons		Etam		Cadres		Total		Nombre de journées de travail effectuées au cours du mois		Motif de recours
	H	F	H	F	H	F	H	F			
M-2 Octobre	0	0	0	1	17	6	17	7	317	154	<i>Accroissement temporaire d'activité, remplacement partiel</i>
M-1 Novembre	0	0	0	1	22	5	22	6	462	126	
M Décembre	0	0	0	1	17	4	17	5	340	100	

c - nombre de salariés à temps partiel

Temps partiel	Compagnons		Etam		Cadres		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
M-2 Octobre	0	0	0	11	10	16	10	26
M-1 Novembre	0	0	0	11	10	16	10	26
M Décembre	0	0	0	11	10	16	10	26

d- nombre de contrats de professionnalisation

Contrat de professionnalisation	Compagnons		Etam		Cadres		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
M-2 Octobre	0	0	1	1	0	0	1	1
M-1 Novembre	0	0	1	1	0	0	1	1
M Décembre	0	0	1	1	0	0	1	1

Concernant plus spécifiquement les contrats de professionnalisation :

- ✓ M-2 2023 (octobre)
 - Nombre de contrat ayant débuté au cours du mois : 0
 - Nombre de contrat ayant pris fin au cours du mois : 4
- ✓ M-1 2023 (novembre)
 - Nombre de contrat ayant débuté au cours du mois : 0
 - Nombre de contrat ayant pris fin au cours du mois : 0
- ✓ M 2023 (décembre)
 - Nombre de contrat ayant débuté au cours du mois : 0
 - Nombre de contrat ayant pris fin au cours du mois : 0

4. Contrats d'insertion et de réinsertion

Sur le 4^{ème} trimestre 2023, BYTP ne compte aucune embauche ou création d'emplois effectuée dans le cadre du contrat initiative-emploi.



Donnons vie au progrès

CONSEIL DE SURVEILLANCE DU PLAN DE PREVOYANCE GROUPE DU 15 DECEMBRE 2023

RELEVÉ DE DECISIONS

15/12/2023

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU PLAN DE PREVOYANCE GROUPE (CSPPG)

1. Rappel des résultats projetés 2023 et des réserves au 31/12/2022
2. Projections et renouvellements 2024
3. Pistes d'évolutions des garanties
4. Service assistance et aide aux aidants
5. Annexes : rappel des services « Aide aux Aidants de Pro BTP

PARTICIPANTS

COLLEGE PARTICIPANTS	COLLEGE EMPLOYEUR
Enora COCCOLINI	Pauline BERNARD
Gary CURNY (<i>Absent</i>)	Valérie BONNOUVRIER (<i>Absente</i>)
Ludovic DURAND	David CHIRET (<i>Absent</i>)
Emmanuelle ESTEVE	Anne-Marie GATTUSO
Pierre GARIN	Yvan HENAULT (<i>Absent</i>)
Fernando GOMES FERREIRA	Yann LE FLOCH
Thierry JOURDAINE	Noémie LE MOAL (<i>Absente</i>)
Patrice LEMOINE	Anne PEURON
Sabine LIBER (<i>Absente</i>)	Cécile ROSENBERG
Rémy PINTENET	Benoit STOVEN
Rudy RAGUENET	Fabrice TOSI
Johary TRAN VAN MAU (<i>Absent</i>)	

Pour Bouygues SA :Florence PETIT
Régine BERTRAND**Pour WTW :**Emilie DECOLLONGE
Thomas PAI
Isabelle JOURDAIN

NB : Le document présenté lors du Conseil de Surveillance du Plan de Prévoyance Groupe a été remis en intégralité à l'ensemble des membres du CSPPG. Il reprend le détail de tout ce qui a été présenté lors dudit Conseil de Surveillance. Il sera renvoyé aux membres du CSPPG avec ce relevé de décisions.



Pour ce Conseil de Surveillance du Plan de Prévoyance Bouygues (CSPPG) du 15 décembre 2023 :

- Valérie BONNOUVRIER a donné pouvoir à Pauline BERNARD
- David CHIRET a donné pouvoir à Anne PEURON
- Gary CURNY a donné pouvoir à Thierry JOURDAINE
- Noémie LE MOAL a donné pouvoir à Anne-Marie GATTUSO
- Sabine LIBER a donné pouvoir à Thierry JOURDAINE
- Johary TRAN VAN MAU a donné pouvoir à Thierry JOURDAINE
- Yvan HENAULT a donné pouvoir à Pauline BERNARD

RELEVÉ DES ECHANGES, DES DECISIONS PRISES ET DES PROCHAINES ETAPES

1. RAPPEL DES RESULTATS PROJETES 2023 ET DES RESERVES AU 31/12/2022

Compte de résultat prévisionnel – Frais de santé des Métropolitains

Le compte de résultat prévisionnel frais de santé des métropolitains pour 2023 (Base et Surcomplémentaire) montre un ratio S/P de +100,7% avec un déficit de -261 k€ :

1	2	3	4	5	6	7	8	9
Année de Survenance	Cotisations Brutes	Cotisations Nettes	Sinistres	Provisions	FMT + Taxe COVID	Services Assureur	Résultats 3 - [4+5+6+7]	(S+P)/C [4+5+6+7] / 3
2018	39 490 305 €	32 074 760 €	30 332 846 €	0 €	0 €	0 €	1 741 914 €	94,6%
2019	40 352 175 €	32 881 661 €	31 913 168 €	0 €	0 €	0 €	968 493 €	97,1%
2020	41 106 902 €	33 496 663 €	28 823 969 €	0 €	290 329 €	0 €	4 382 366 €	86,9%
2021	42 234 158 €	34 415 227 €	33 211 714 €	25 942 €	1 765 368 €	0 €	-587 797 €	101,7%
2022	43 358 328 €	35 307 663 €	34 943 133 €	196 130 €	306 025 €	114 759 €	-252 384 €	100,7%
2023	45 673 716 €	37 185 907 €	24 262 527 €	12 741 058 €	322 305 €	120 864 €	-260 847 €	100,7%
2023 Hors ANI	45 649 890 €	37 172 010 €	23 506 972 €	12 344 290 €	322 146 €	120 809 €	877 793 €	97,6%
TOTAL	252 215 584 €	205 361 881 €	183 487 357 €	12 963 129 €	2 684 026 €	235 624 €	5 991 745 €	97,1%

Compte de résultat prévisionnel – Frais de santé des Expatriés

Le compte de résultat prévisionnel frais de santé des expatriés pour 2023 (Base et Surcomplémentaire) montre un ratio S/P de +66,0% avec un bénéfice de +345 k€ :

1	2	3	4	5	6	7	8
Année de Survenance	Cotisations Brutes	Cotisations Nettes	Sinistres	Provisions	Services Assureur	Résultats 3 - [4+5+6]	(S+P)/C [4+5+6] / 3
2018	1 905 760 €	1 736 147 €	1 601 013 €	0 €	0 €	135 135 €	92,2%
2019	2 029 303 €	1 848 695 €	1 600 268 €	0 €	0 €	248 426 €	86,6%
2020	1 839 396 €	1 675 690 €	1 286 458 €	0 €	0 €	389 232 €	76,8%
2021	1 435 624 €	1 307 854 €	1 042 822 €	7 763 €	0 €	257 268 €	80,3%
2022	1 240 517 €	1 130 111 €	875 099 €	24 633 €	3 722 €	226 658 €	79,9%
2023	1 115 337 €	1 016 072 €	321 331 €	346 388 €	3 346 €	345 007 €	66,0%
Total	9 565 937 €	8 714 569 €	6 726 992 €	378 783 €	7 068 €	1 608 793 €	81,5%



Etat des lieux des réserves AXA pour l'exercice comptable 2022

Au 31/12/2022, la réserve générale du Plan de Prévoyance Groupe s'élève à 7 622 K€ K€ :

	Provision pour égalisation	Réserve générale
31/12/2018	448 K€	1 284 K€
31/12/2019	4 215 K€	1 304 K€
31/12/2020	101 K€	2 984 K€
31/12/2021	101 K€	5 052 K€
	▼	
31/12/2022	1 418 K€	7 622 K€

Il est rappelé que

- la **provision d'égalisation** est réglementairement dédiée à atténuer les variations des résultats **prévoyance** uniquement. Les résultats prévoyance alimentent d'abord la provision d'égalisation, puis la réserve générale.
- la **réserve générale**, concerne les risques **prévoyance et santé**. Les résultats santé alimentent uniquement la réserve générale.

Etat des lieux des réserves Pro BTP pour l'exercice comptable 2022

Il s'agit ici du dispositif de prévoyance des Compagnons de Bouygues Construction qui est porté par Pro BTP et réassuré à 50% par AXA :

	Provision pour égalisation	Provision pour participation aux excédents principale	Provision pour participation aux excédents spéciale
31/12/2021	469 K€	930 K€	0 K€
	▼		
31/12/2022	391 K€	1 201 K€	0 K€



2. PROJECTIONS REGIME FRAIS DE SANTE 2024 ET RENOUVELLEMENT 2024

Projections 2024 - Régime Frais de santé des Métropolitains

Il est précisé que les dérives impactant le compte 2024 sont de deux ordres :

- Impact de l'inflation : +3% sur les prestations ;
- Impact du transfert de charge et de la réforme des retraites : +4,5% des prestations

Ces dérives sont légèrement tempérées par les évolutions démographiques qui ont été présentées lors du CSPPG de novembre 2023.

BOUYGUES - METROPOLITAINS		Année 2024 (base SP 2023 à fin 09/23)		
		GROS RISQUE	PETIT RISQUE	GLOBAL
Cotisations brutes (1)		8 823 190 €	36 880 593 €	45 703 783 €
Taxes (2)		1 033 669 €	4 320 698 €	5 354 367 €
Frais globaux (3)		599 793 €	2 507 112 €	3 106 905 €
Cotisations nettes (4)		7 189 728 €	30 052 783 €	37 242 511 €
Prestations (5)		2 955 407 €	23 068 435 €	26 023 842 €
Provisions (6)		1 551 982 €	12 114 000 €	13 665 982 €
FMT (7)		62 316 €	260 479 €	322 795 €
Services assureur (8)		23 369 €	97 680 €	121 048 €
Charge de sinistres (9)		4 593 074 €	35 540 594 €	40 133 668 €
Résultats (4-9)		2 596 654 €	-5 487 811 €	-2 891 158 €
Ratio de sinistralité (9/4)		63,9%	118,3%	107,8%

réserve simulée 31/12/2024

4 731 211 €

Préconisations de renouvellement 2024 - Régime Frais de santé des Métropolitains

Les scenarii de renouvellement suivants ont été présentés aux membres du CSPPG :

REGIME GENERAL		2023 PPG actuel		2024 AXA 1		2024 AXA 2		2024 AXA 3		2024 préconisation bureau	
Base	Gros risque (salaire plafonné à 4 PASS)	Famille		Famille		Famille		Famille		Famille	
		0,52%		0,54%		0,55%		0,56%		0,52%	
	Petit risque	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant
		55,00 €	27,50 €	56,65 €	28,33 €	57,75 €	28,88 €	59,40 €	29,70 €	57,00 €	28,50 €
	Delta 2023 - 2024	-	-	1,65 €	0,82 €	2,75 €	1,38 €	4,40 €	2,20 €	2,00 €	1,00 €
Surcomplémentaire	Cotisations	7 €	4 €	Maintien		Maintien		Maintien		Maintien	
REGIME LOCAL		2022 PPG actuel		2024 AXA		2024 AXA 2		2024 AXA 3		2024 préconisation bureau	
Base	Gros risque (salaire plafonné à 4 PASS)	Famille		Famille		Famille		Famille		Famille	
		0,52%		0,54%		0,55%		0,56%		0,52%	
	Petit risque	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant
		27,50 €	13,75 €	28,33 €	14,16 €	28,88 €	14,44 €	29,70 €	14,85 €	28,50 €	14,25 €
	Delta 2023 - 2024	-	-	0,82 €	0,41 €	1,38 €	0,69 €	2,20 €	1,10 €	1,00 €	0,50 €
Surcomplémentaire	Cotisations	7 €	4 €	Maintien		Maintien		Maintien		Maintien	

Concernant les **Métropolitains**, compte tenu du niveau de la réserve générale au 31/12/2023 estimée, le Bureau préconise une augmentation des **cotisations Petit Risque** de +2€ : (cf. détails des impacts dans le document qui a été présenté au CSPPG).

Concernant les **cotisations Gros Risque des Métropolitains** et du régime **Surcomplémentaire**, le Bureau préconise un maintien des taux de cotisations.



Préconisations de renouvellement 2024 - Régime de Frais de santé des Expatriés

Concernant les **Expatriés**, compte tenu des résultats très excédentaires, le Bureau préconise un maintien des taux de cotisations 2023 en 2024 :

Base	Gros risque <i>(salaire plafonné à 4 PASS)</i>	2022 PPG actuel		2023 AXA		2023 Bureau du PPG	
		Famille		Famille		Famille	
		0,66%		0,69%		0,66%	
	Petit risque	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant
		80,60 €	40,30 €	83,35 €	42,32 €	80,60 €	40,30 €
	Delta 2022 - 2023	-	-	2,75 €	2,02 €	0,00 €	0,00 €
Surcomplémentaire	Cotisations	7 €	4 €	7,35 €	4,20 €	Maintien	

3. PISTES D'ÉVOLUTIONS DES GARANTIES POUR 2024

Des évolutions des garanties ont été proposées au CSPPG pour 2024. Le détail de ces pistes d'évolutions a été présenté et peut être consulté sur le support remis lors de ce Conseil de Surveillance et renvoyé avec ce relevé de décisions.

4. SERVICE ASSISTANCE ET AIDE AUX AIDANTS

Un dispositif d'Assistance et d'Aide aux aidants, proposé par FILASSISTANCE, a été présenté aux membres du CSPPG. Les membres ont montré un intérêt pour ce genre de services. Une réflexion sera menée courant de l'année 2024 pour déterminer les modalités et la mise en œuvre éventuelle d'un tel dispositif.

5. DECISIONS

Pour 2024, à l'unanimité des votants, le Conseil de Surveillance du Plan de Prévoyance Groupe a adopté les décisions suivantes :

- Pas de majoration des cotisations en matière de prévoyance, ni d'évolution des prestations
- Une hausse des cotisations Frais de santé pour le Petit Risque. La hausse pour 2024 sera donc :
 - Pour le régime général :
 - +2€ pour la cotisation adulte
 - +1€ pour la cotisation enfant
 - Pour le régime local Alsace-Moselle :
 - +1€ pour la cotisation adulte
 - +0,5€ pour la cotisation enfant
- Un maintien des taux de cotisations Frais de santé pour le Gros Risque et pour le régime Surcomplémentaire
- Un maintien des taux de cotisations 2023 en 2024 le régime Frais de santé des Expatriés
- Aucune évolution de garanties au regard de la projection de S/P 2023 et des dérives qui impacteront le compte 2024

ENQUÊTE ENGAGEMENT COLLABORATEURS 2023 1^{ERS} RÉSULTATS



UNE ENQUÊTE AU PLUS PRÈS DES COLLABORATEURS



+ Enquête réalisée entre le 10 et le 27 octobre 2023

Auprès des collaborateurs Etam & Cadres présents au 1/07/2023 dans le groupe, ayant un email professionnel. Y compris les collaborateurs hors SIRH (hors Global HR)

Un taux de participation de 69%, soit 4174 répondants pour BYTP Monde

30 questions obligatoires, dont 12 questions communes BYCN

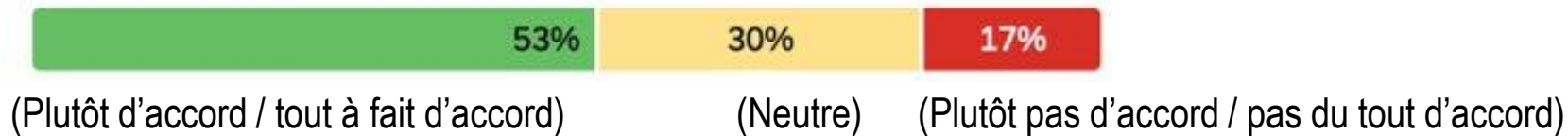
+ 2 questions ouvertes (verbatim) facultatives

Plus de 20 questions benchmarkables « Qualtrics »

qualtrics^{XM}

- + La plupart des questions était posée sur une échelle de 5 points

Le focus des résultats dans ce document est mis sur le % de réponses « favorables » (plutôt d'accord / tout à fait d'accord)



La question de recommandation était posée sur une échelle de 10 points afin de calculer le Net Promoting Score (NPS)

Les biais culturels doivent être pris en compte lors de la comparaison des scores de différents pays

Score d'engagement

74%

Basé sur 3 questions:
Confiance dans les décisions de la Direction, bien-être au travail, recommandation de 7 et +

Intention de rester

65%

Basé sur 1 question:
Je me projette ans l'entreprise à plus de 2 ans

Net promoter score (NPS)

14

Difference entre le % de promoteurs et le % de détracteurs

**Le NPS peut aller de -100 à +100*

Bien-être

76%

Je me sens bien dans mon travail

Fierté

84%

Je suis fier de travail pour mon entreprise

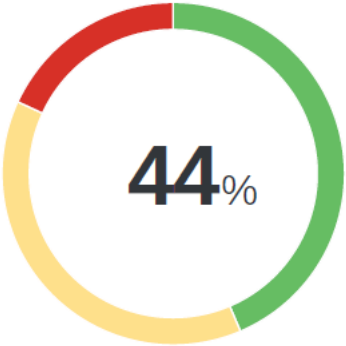
Recommandation

7,7

Je recommanderais mon entreprise à des proches pour y travailler

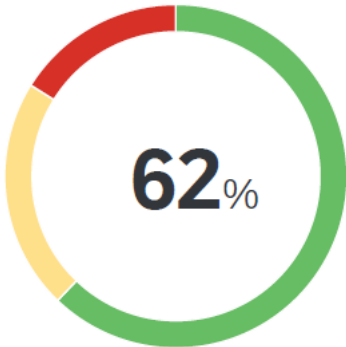
INDICATEURS GREENLIGHT

Stratégie



Je vois les effets de la stratégie Greenlight dans mon entreprise :dans sa transformation (managériale, digitale, simplification...)	45%	35%	20%
Je vois les effets de la stratégie Greenlight dans mon entreprise :dans sa différenciation (approche produit / business lines, gestion des comptes clés, décarbonation, industrialisation...)	44%	40%	16%
Je vois les effets de la stratégie Greenlight dans mon entreprise :dans son développement (implantations, types de projets, grandes affaires, développement immobilier, croissances externes...)	42%	40%	18%

Valeurs







Les valeurs portées par l'entreprise sont vécues au quotidien :Travail d'équipe	79%	14%	7%
Les valeurs portées par l'entreprise sont vécues au quotidien :Confiance	71%	18%	10%
Les valeurs portées par l'entreprise sont vécues au quotidien :Esprit pionnier	57%	28%	14%
Les valeurs portées par l'entreprise sont vécues au quotidien :Simplicité	40%	27%	33%

SCORE CARD | QUESTIONS BYCN



SCORE CARD | QUESTIONS BYTP (1/2)

<p>▼ MOTIVATION</p> <p>Mon entreprise me motive à contribuer davantage que ce qui est normalement requis pour accomplir...</p>	 <p>62% 27% 11%</p>
<p>▼ INCLUSION</p> <p>Je peux être moi-même au travail.</p>	 <p>79% 15% 7%</p>
<p>▼ INNOVATION</p> <p>Je suis encouragé(e) à développer de nouvelles et meilleures façons de répondre aux besoins des c...</p> <p>Je me sens libre d'essayer de nouvelles choses dans le cadre de mon travail, même si mes efforts...</p>	 <p>66% 24% 9%</p>  <p>64% 29% 8%</p>  <p>69% 20% 11%</p>
<p>▼ FONCTIONNEMENT INTERNE</p> <p>Je peux signaler des pratiques contraires à l'éthique sans crainte de représailles.</p> <p>Les équipes de mon entreprise collaborent de manière efficace.</p> <p>Les process et les procédures de l'entreprise permettent aux collaborateurs d'être aussi producti...</p>	 <p>60% 24% 16%</p>  <p>69% 23% 8%</p>  <p>63% 23% 14%</p>  <p>47% 27% 26%</p>
<p>▼ RECONNAISSANCE & FEEDBACK</p> <p>Ma rémunération est clairement liée à mes performances.</p> <p>Je me sens reconnu(e) quand je fais du bon travail.</p> <p>J'obtiens un retour régulier sur mon travail qui me permet d'améliorer mes performances.</p>	 <p>55% 25% 20%</p>  <p>38% 31% 31%</p>  <p>66% 20% 14%</p>  <p>60% 25% 15%</p>

SCORE CARD | QUESTIONS BYTP (2/2)

<p>DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL</p> <p>Je dispose de la formation requise pour faire efficacement mon travail.</p> <p>J'ai de bonnes opportunités d'apprentissage et d'évolution dans mon entreprise.</p>	<p>66%</p> <p>21%</p> <p>13%</p> <p>71%</p> <p>19%</p> <p>10%</p> <p>61%</p> <p>24%</p> <p>15%</p>
<p>COMMUNICATION</p> <p>La communication de l'entreprise est ouverte et transparente.</p>	<p>55%</p> <p>29%</p> <p>16%</p> <p>55%</p> <p>29%</p> <p>16%</p>
<p>EMPOUVOIREMENT</p> <p>Je dispose de l'autorité dont j'ai besoin pour accomplir mon travail.</p>	<p>75%</p> <p>16%</p> <p>9%</p> <p>75%</p> <p>16%</p> <p>9%</p>
<p>RESPECT</p> <p>Je suis traité(e) avec respect au travail.</p>	<p>84%</p> <p>11%</p> <p>5%</p> <p>84%</p> <p>11%</p> <p>5%</p>
<p>EQUILIBRE PRIVE/PROFESSIONNEL</p> <p>J'arrive à gérer mon travail de façon à maintenir un bon équilibre vie professionnelle / vie pers...</p>	<p>63%</p> <p>22%</p> <p>15%</p> <p>63%</p> <p>22%</p> <p>15%</p>
<p>PRATIQUES DE MANAGEMENT</p> <p>Les actions de mon/ma manager démontrent son engagement en matière de sécurité au travail.</p>	<p>81%</p> <p>16%</p> <p>3%</p> <p>81%</p> <p>16%</p> <p>3%</p>



merci.



Shared innovation

POINT ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES



Aude Babled
Réunion du CSE – 26/01/2024





BIENVENUE SUR LE SITE WEB DU CSE
BOUYGUES TP |

Naviguez en toute liberté, informez-vous de notre actualité et
profitez des actions sociales et culturelles de votre CSE



Une question, une suggestion, un avis ?

N'hésitez pas à contacter votre interlocutrice privilégiée :

Claude Citrugni - 06 98 62 70 83

ce.bytp@bouygues-construction.com

Les élus membres du bureau des ASC sont également à votre écoute :

Fouad Akermouch - 06 59 73 28 57

Aude Babled - 06 64 51 44 63

Eddy Boursier - 07 63 12 71 63

Marie Fernandez - 06 68 81 89 44

ACTUALITÉS DU CSE



La prestation "Subvention culture et sport" est ouverte !

Rendez-vous dans la rubrique " Sport et Culture " ci-dessous pour les conditions et inscriptions.

Date de clôture : 25 février.

PERMANENCES DU CSE

Tous les jours par téléphone ou par mail de 8h30 à 17h30 :



Shared innovation



Locations ski hiver 2023-2024 :

- Partenariat avec BYCN Loisirs
- 11 inscriptions pour BYTP

Subventions culture et sport 2023-2024

- Prestation ouverte du 25 janvier au 25 février
- !! Obligatoire : RIB renseigné et mis à jour dans la fiche personnelle sur le site du CSE





Subventions culture et sport 2023-2024 :

- Mail d'information envoyé le 25/01 , affichage sur chantier et mailing papier pour les compagnons n'ayant pas renseigné d'adresse mail sur leur fiche personnelle à partir du 29/01.
- Modification de la tranche pour la subvention enfant : palier salaire parent à 2800 € brut
- Conditions : collaborateurs avec 3 mois d'ancienneté groupe et enfants nés à partir du 01/01/2008
- Subvention culture et sport adulte :
 - collaborateur sans enfant : 200 € maximum
 - collaborateur avec enfant né après le 01/01/2008 : 150 € maximum
- Subvention culture et sport enfant :
 - salaire du parent < 2800 € : 100 € maximum
 - collaborateur avec enfant > 2801 € : 75 € maximum



Arbre de Noël 2023:

- Fête foraine du parc floral de Vincennes - Samedi 16 décembre de 9h30 à 12h30
- 420 inscrits (119 collaborateurs + ayants droits)

- Désistement de 36 salariés et de 57 enfants
- Soit un total de 3 564 € engagés et perdus (place fête foraine, goûter, parking)

- La commission des ASC souhaite sensibiliser les collaborateurs inscrits aux activités du CSE sur leur engagement à y participer ; elle précise que la somme de 3 564 € aurait pu être allouée à une autre activité ou permettre la participation de collaborateurs sur liste d'attente.

ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES



Calendrier des ASC 2024 :

Fin janvier	Fin mars	Juin	Septembre	Décembre
Subventions culture et sport Enfants/adultes	Chèques vacances	Les midis des ASC	Cartes rentrée scolaire	Arbre de Noël Cartes cadeaux





Destinataires Les membres de la commission Challenger

Copies Florian ALLARD – Philippe WEISS - Thierry JOURDAINE
Amélie QUIDOR - Julien TOQUEBOEUF
Les membres du Comité de Coordination Sociale

Objet **Commission Challenger**
Compte-rendu de la réunion n°30 du 5 décembre 2023

Membres présents (visio / présentiel) :

Florian ALLARD	BYES FM
Philippe WEISS	BYCN
Pauline BERNARD	BYCN
Fanny PIOGER	BYCN SA
Alexandra AUDOUZE	BBF - HAR
Luc GRIMBERT	
Fabienne RUESCH KERAUDREN	BBF - IF
Amalric DANO	
Emelyne GUYOT	BBF - HAS
Gérald SUTTER	
Zoukeir MIKOU	Linkcity IDF
Elodie KULIKOWSKI	BBI
Maxime RAMOND	BYTP
Damien LE FRANCOIS	
Alexandre FERRAZ	BYCN IT
Julien THIEBAUD	BYCN Purchasing
Audrey GIORGIO	BYES

1/ POINT D'AVANCEMENT DES SUJETS DE LA COMMISSION DU 8 SEPTEMBRE 2023

- **Parking P9 (stockage des meubles)**

BYCN précise qu'ils sont toujours en recherche de solution mais que les bureaux sont larges et qu'ils sont difficiles à placer. Les parkings devront être vidés avant l'arrivée des collaborateurs BYES.

- **Problème acoustique en salle Zen**

La mauvaise insonorisation est due à la porte de la salle zen qui donne accès au service médical. L'étude s'oriente vers le déplacement de la salle d'attente des collaborateurs du service médical et sur l'insonorisation des bureaux infirmiers.

2/ AUTO-ANALYSE DES AXES D'AMELIORATIONS SECURITE SUR LE SITE DE CHALLENGER

- **Etat d'avancement**

Thierry JOURDAINE indique la liste des actions en cours : pigeons dans les parkings, zone fumeurs à revoir, infiltration à certains endroits dans le bâtiment.

- **Modification de la circulation à l'entrée du site de Challenger**

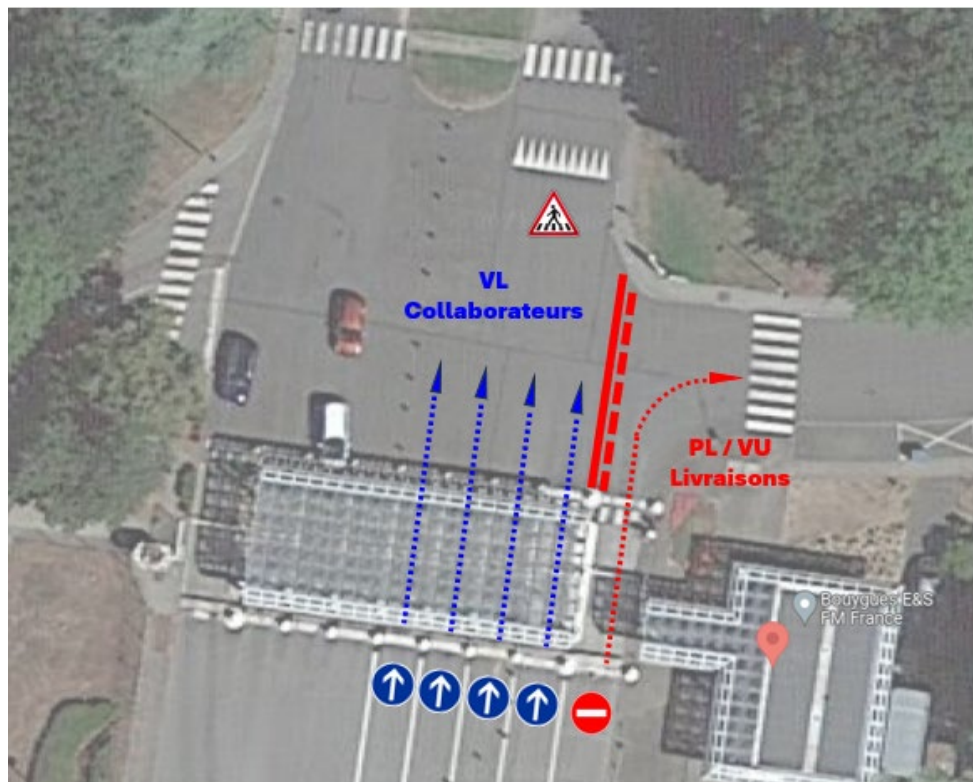
Suite à un accident au niveau du passage piéton qui se situe à la sortie du poste de garde, la voie de péage de droite n'est plus accessible aux collaborateurs. Elle reste accessible aux livreurs et véhicules utilitaires.

Il a été décidé de neutraliser la voie de droite pour les véhicules légers, afin de garantir au mieux la sécurité des collaborateurs.

Afin de s'assurer que cette modification n'entraîne pas des problèmes de circulation, une phase de test va être lancée à compter du 11 décembre.

Cyclistes et trottinettes sont invités à utiliser la voie 1 pour badger et la voie de droite pour rejoindre les voies desservant les bâtiments de Challenger.

Cyclistes et trottinettes rejoignant Atlantis sont invités à mettre pieds à terre pour traverser les voies et rejoindre le bâtiment Atlantis.



3/ INFORMATIONS GENERALES

- **Projet Move Together**

Phillipe WEISS présente le planning :



- **Projet Mobilités Douces**

BYES FM présente le projet revu (cf annexe).

4/ QUESTIONS

- Il est constaté des écarts de température (hors des plages réglementaires mini/maxi) importants d'une zone du bâtiment à une autre. Les collaborateurs sont inquiets pour cet hiver.... Par ailleurs y a-t-il une règle de déclenchement de la clim ou du chauffage ?
- Quelles actions concrètes et aménagements (notamment au niveau des cages d'escaliers) sont-ils prévus et sous quels délais afin d'assurer des températures stables, agréables, homogènes (sur un même étage) ainsi que d'éliminer les sensations de courant d'air ?
- Dysfonctionnement du système de climatisation au TS (température atteignant les 29°)

BYES FM signale que la température est réglée pour qu'il fasse entre 20,5° et 21,5° sur les plateaux. Il reste toujours la problématique des cages d'escaliers qui amène des courants d'air. Les rideaux d'air chaud ont été coupés dans le cadre du plan de sobriété et ne seront pas remis en marche. Un point global de l'état des installations est en cours, un retour sera fait lors de la prochaine commission.

- Fitness center : Réglage de la température pour un bon équilibre entre salle et vestiaires (comme avant)

BYES FM indique que le problème a été résolu.

- Puisque le changement des stores défectueux n'est pas du ressort du FM via FASAP (indiqué sur l'appli), à qui faire appel ?
- Stores en mauvais état (certains ne fonctionnent pas du tout)

BYES FM précise que les stores ont été commandés et que les stores d'Atlantis sont en cours de réparation. Ils seront remplacés au fur et à mesure.

Un membre précise que l'accès aux réglages des stores ne fonctionnent plus depuis la mise à jour de Windows sur les PC. A l'issue de la Commission, BYCN IT a réglé le problème.

- Concernant l'ombrière extérieure et sa terrasse (sur Atlantis) est-il possible d'avoir une intervention à minima hebdomadaire pour effectuer un nettoyage des tables et des chaises, svp ?

BYES FM ramasse les poubelles régulièrement. Cependant le nettoyage du mobilier en extérieur n'est pas prévu. Le problème sera étudié pour les beaux jours.

- Est-il possible d'étudier la faisabilité d'installer un filet de volley dans les jardins ?
- Equipment Volley : Est-ce qu'il est possible d'installer pour la période printemps / été un filet (+ délimitation du terrain) sur la pelouse de Challenger côté Triangle Sud ? Si oui, quelles sont les modalités de la mise en place de ce projet ? Si non, quelles sont les raisons ?

Il n'est pas prévu d'installer ce type d'équipement, notamment parce qu'il serait nécessaire d'installer un sol adapté à la pratique du sport (ce qui n'est pas le cas des pelouses).

- Etat très sale des machines Cup Cleaner (aile NO), présence de moucheron : Demande d'entretien et maintenance
- Aucun entretien des Cup Cleaner disposés sur le site (pourtant une très bonne solution déployée)

BYES FM prévoit désormais le nettoyage des Cup Cleaner (depuis mi-novembre) et fera une communication pour sensibiliser les collaborateurs à la bonne utilisation des machines.

Philippe WEISS en profite pour préciser que toutes les moquettes du site vont être nettoyées et qu'en cas de salissure il ne faut pas hésiter à demander le nettoyage via FASAP.

- Dans les vestiaires de PK P9 (hommes et femmes), serait-il possible de transformer un WC (sur les 2 existants) en cabine de douche (en plus des 2 existantes) ? En effet, le midi, les sportifs font souvent la queue pour prendre leur douche. A l'usage, 2 cabines de WC semblent surabondantes.
- Demande d'ajouter des douches accessibles à tous et un meilleur entretien

BYES FM va étudier la faisabilité du remplacement d'un sanitaire par une douche.

- Pour l'amélioration des conditions d'utilisation des vestiaires des parkings, serait-il possible d'installer une ou quelques armoires chauffantes (dito celles des compagnons sur les chantiers) afin que les collaborateurs qui doivent les utiliser (ceux qui viennent en vélo) puisse faire sécher leurs vêtements entre 2 utilisations ?

Pauline BERNARD précise que dans le cadre du projet mobilité douces, il est prévu d'installer des armoires chauffantes dans les nouveaux locaux.

- Utilisation des places de recharge réservées aux Directeurs : Les bornes électriques installées auprès des escaliers d'accès au bâtiment étaient auparavant accessibles à tous. Elles ont t été privatisées pour des Directeurs n'offrant plus que 2 bornes accessibles à tous alors même que le parc de véhicules s'électrifie. Les collaborateurs doivent donc se recharger loin de leurs bureaux alors même que la plupart des places privatisées avec des recharges électriques sont le plus souvent inoccupées. Quelles solutions pouvez-vous apporter :
 - Installer plus de bornes électriques ouverts à tous ?
 - Est-il possible d'envisager un système pour déclarer l'occupation des places pour les jours à venir (via un bouton situé sur la borne, par exemple) ?
 - La fin des places privatisées pour une parfaite équité ?
 - Autres idées
- Comment le nombre de places de stationnement avec point de recharge électrique va-t-il évoluer au regard de la politique de verdissement de la flotte de véhicule ? Quels types de bornes de recharge électrique sont installés actuellement, quel est leur temps de recharge par type et quel est leur nombre par type ? Sur l'ensemble des bornes de recharge électriques installées combien sont strictement réservées aux véhicules électriques ? Les places de direction avec un affichage vert et jaune-vert sont-elles toujours accessibles à tous ?
- Demande du Plan des bornes de recharge de véhicules électriques de Challenger, avec leur puissance (puissance différente selon la borne ?)
- Suivi et entretien du réseau de bornes électrique au sein de Challenger - Bornes non raccordées au réseau ALIZE = 0 assistance possible - Pannes fréquentes non signalées au sein de Challenger - Super chargeur quasi inutilisable (VH thermique fréquemment stationné sur l'emplacement = pas de signalétique claire et identifiable)

Il est précisé que la suppression éventuelle des places réservées aux Directeurs n'est pas du ressort de la Commission Challenger.

BYES FM rappelle que les assistantes des directeurs peuvent modifier la couleur en vert ou en jaune pour autoriser les collaborateurs à s'y garer quand les directeurs sont en déplacement.

Rappel des codes couleurs : rouge = emplacement réservé / vert = libre

Pour les places électriques, à l'exception des celles réservées aux Directeurs (indiquées par un panneau), le code couleur est le suivant : "vert-jaune" = réservée aux véhicules électriques et hybrides rechargeables / vert = autorisée à tous les véhicules

BYES FM précise qu'une étude est en cours pour l'uniformisation des bornes (meilleure visibilité des dysfonctionnements et uniformisation du contrat de maintenance).

A ce jour, il y a 350 bornes installées. Des études sont en cours pour augmenter le nombre de bornes sur le site.

Il est précisé qu'il y a également un sujet de capacité à fournir l'électricité nécessaire pour alimenter ces bornes.



Direction des Affaires Sociales

- Dans le cadre du projet Move Together, quel emplacement facilement accessible et visible sera-t-il donné aux panneaux d'affichage syndicaux ?

Philippe WEISS indique qu'une réflexion est en cours à ce sujet, que les syndicats ont été contactés et que ce sujet est géré dans le cadre du projet Move Together.

- Problème de déconnexion des machines café ne permettant pas de bénéficier du 1er café offert.

BYES FM a constaté ce problème et réfléchit à une solution.

- Salles de réunion TS : Est-ce qu'il est possible de moderniser les salles de réunion TS afin de mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui ?
 - Equipement informatique n'est plus adapté à l'utilisation - toujours aussi compliqué de manipuler des vidéo projecteurs dans les salles
 - Aménagement des salles de réunion qui ne correspond plus aux besoins. Ex. pendant les formations, besoin de se déplacer pour travailler en petits groupes, besoin de salle "modulable"
 - Qu'est-ce qui est prévu pour l'ancienne salle "Purchasing" au RDC TS ?
- Dysfonctionnements réguliers des systèmes informatiques type visio / vidéoprojecteur. Dans les salles de réunion du RDC + Absence de câbles (Triangle Sud)

Philippe WEISS annonce que toutes les salles de réunion communes vont être équipées de tablette et visio dans les mois à venir.

L'ancienne salle « Purchasing » au RDC du TS va être prise par BYCN IT.

- Mini salle de repos - Espace ZEN de TS. Est-il possible d'aménager une mini salle de repos au TS ?
- Espace aménagé pour les jeunes mamans qui allaitent et d'une manière générale pour des personnes qui ont besoin de s'isoler dans la journée pour une courte durée. Une salle existe à l'Atrium, mais pour les collaborateurs/ collaboratrices du TS ou TN, le déplacement impacte leur temps du travail. Est-il possible d'aménager ce type d'espace dans le Triangle Sud ou Nord ?

Pauline BERNARD précise qu'un espace zen et une salle d'allaitement sont disponibles à l'Atrium et qu'il n'est pas prévu, à ce jour, d'en installer dans les triangles.

- Problèmes de places au restaurant à l'Atrium. Les places assises aux selfs Atrium sont insuffisantes, les gens sont debout à partir de 12h45 les lundis et mardis. Est-il prévu d'augmenter le nombre de places ? Avec la fin de bail d'Atlantis, on risque une saturation encore plus importante

BYES FM indique que les statistiques de fréquentation de la commission RIE montrent que tout le monde y va en même temps entre 12h et 12h30 mais qu'il n'est pas prévu d'augmenter le nombre de place.

Le sujet sur l'arrivée des collaborateurs BYES sera étudié dans un second temps.

- Pourquoi manque-t-il des chaises dans le Self du RIE ?

Il a été constaté que les chaises sont déplacées ou empruntées par des collaborateurs.



Direction des Affaires Sociales

- Pourquoi les bureaux ne sont-ils pas nettoyés (alors qu'avec le flex ils sont débarrassés tous les soirs) ? (02NO)
- Etat sale des sanitaires (01NO)

BYES FM précise que des contrôles renforcés sont réalisés dans cette zone suite à la remontée d'information et qu'il ne faut pas hésiter à faire des déclarations sur FASAP pour demander un nettoyage.

- Les écrans tactiles des récentes imprimantes Badgeprint qui fonctionnent très mal (aile NO)

Pauline BERNARD répond qu'il faut faire une demande auprès de BYCN IT.

- Etat sale des fontaines à eau (aile NO) : Demande d'entretien régulier

BYES FM va faire un point sur ce sujet.

- Etat Poste de garde : l'asphalte en entrée ou sortie : Encore des trous à reboucher, et remplacement des grilles pour l'eau qui sont souvent enfoncées en raison des nombreux passages (comme aux entrées des parkings d'ailleurs)

BYES FM et BYCN vont faire un constat et traiter le sujet.

- Salles 03AT01, 03AT2, 03AT05 : Câble microphone arraché, manque télécommande de vidéoprojecteur

Pauline BERNARD rappelle que les salles vont être rénovées avec des tablettes et visio et que s'il y a des incivilités il faut le signaler sur FASAP.

- Beaucoup d'extincteurs placés trop hauts dans les Parkings de Challenger (PSS) : La poignée de l'extinction ne doit pas dépasser 1,20 m pour faciliter leur prise en main selon l'INRS

La hauteur de pose des extincteurs dans les parkings de Challenger est liée à la configuration des lieux (espace de stationnement exigü, emplacement des poteaux, soin de certains conducteurs lors des manœuvres de stationnement en marche avant, évolution du gabarit des véhicules depuis 35 ans, ...). Les extincteurs étaient très fortement exposés aux chocs, entraînant un risque majeur à l'utilisateur en cas d'usage sur un départ de feu.

Le SDIS 78 (Service Départemental d'Incendie et de Secours), les organismes de contrôles ou l'entreprise qui en assure la maintenance, n'ont pas, à ce jour, émis de réserve sur le sujet.

- Diversité des produits proposés dans les distributeurs (sandwich, fruits etc ..). Proposer des produits bio et engagés dans les distributeurs ?

BYES FM va étudier cela avec le prestataire.

- Bornes de recharge restauration souvent en dysfonctionnement

BYES FM confirme qu'un changement de borne a été effectué il y a quelques mois, les dysfonctionnements ont été résolus cet été mais des problèmes réseaux persistent et génèrent parfois de nouveaux dysfonctionnements, BYES FM cherche des solutions.



Direction des Affaires Sociales

- Machines avec produits hygiénique

Pauline BERNARD indique qu'il est possible d'en acheter à la boutique.

- Est-il possible de mettre un affichage plus visible au niveau de la borne « charge rapide » du parking visiteur ?

Ce sujet va être étudié.



Commission Restauration Qualité du 9 janvier 2024

Membres : O. MELCHIOR - A. AUDOUZE - A. PEREZ - N. BONETE - C. MEYER- G. LEMIUS

Membres excusés : C. BROSSE - M. FABBRO - C. DELIGNY - L. FERRO - N. LOUIS - S. POTTIER
C. EGELS - C. SAYAGH - I. SAYEN

**Service médical
(SPST)** D. PEUREY (excusée)

BYES FM : J. FEURTEY

ELIOR : B. MENARD - C. BEAUFILS - C. CSUKA - B. BALON

Le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1. FREQUENTATION

Nombre de couverts moyen	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Challenger Nord	650	630	589	537	581	589
Challenger Sud	505	467	464	420	461	470
PAUL Challenger	198	207	204	184	198	220
Atlantis	180	177	157	141	144	136
PAUL Atlantis	28	31	31	27	31	34
Total	1 561	1512	1445	1309	1415	1449

Nombre de couverts moyen	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Challenger Nord	491	544	575	596	601	497
Challenger Sud	450	435	514	484	473	454
PAUL Challenger	197	120	215	206	205	175
Atlantis	130	105	156	162	159	158
PAUL Atlantis	27	19	27	34	31	32
Total	1295	1223	1487	1482	1469	1316

Paul : Fréquentation en augmentation par rapport à l'année précédente due en partie à la douceur du mois de décembre avec une belle progression sur Paul Atlantis.

Challenger Nord et Sud : Fréquentation pratiquement identique de semaine en semaine avec une forte présence pour le repas de Noël.

Atlantis : Fréquentation toujours très irrégulière et difficilement prévisible. De nombreux collaborateurs se sont rendus à l'Atrium pour le repas de Noël.

2. ELIOR et BYES FM : INFORMATIONS

- Charles CSUNKA devient notre responsable restauration en remplacement de Christophe BEAUFILS qui prend de nouvelles missions au sein d'Elior.
- Questions posées à Elior :
Ne pas hésiter à signaler directement le besoin sur place.
Elior insiste sur le fait qu'avertir immédiatement, lorsque l'on constate un incident, permet de l'identifier, d'isoler si besoin un plat et d'analyser la cause de cet incident.
Par ailleurs, Elior répond à toutes les questions posées sur Timechef.
Afin d'aller au bout des sujets il est nécessaire de rappeler le numéro de téléphone indiqué lors de la réponse.
- Rappel des horaires :
Paul Challenger : 8h00 à 15h00
Paul Atlantis : 8h00 à 9h30 et 11h45 à 14h00
Restaurant Sud : 11h45 à 13h30
Restaurant Nord : 11h45 à 14h00
Restaurant Atlantis : 11h45 à 14h00
- Les fruits et légumes proposés :
Depuis 2 ans, Elior a mis en place pour le site de Challenger un partenariat avec le grossiste Atygique. Cette société s'attache au quotidien à lutter contre le gaspillage alimentaire en proposant des produits déclassés issus de l'agriculture biologique ou HVE (Haute Valeur Environnementale).



Ce partenariat a permis de sauver 496 kg de fruits et légumes sur le seul mois de décembre 2023.



3. ANIMATIONS

• Janvier

- Galettes : les fameuses galettes sont à retrouver en parts individuelles au niveau des desserts mais aussi entières au niveau des caisses.
Il sera également possible d'acheter des galettes chez Paul.
- Spécialités montagnardes du 15 au 19 janvier
- Sensibilisation aux fruits et légumes qui ne sont pas de saison du 22 au 26 janvier
Elior s'engage sur le respect des saisons en privilégiant notamment le mode local.



Au Fil des Saisons



• Février

- Carnaval de Rio le 13 février
- Saint Valentin le 14 février
- Sensibilisation pour une meilleure nutrition du 19 au 23 février



4. TOUR DE TABLE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

- Concernant les fours micro-ondes, serait-il possible de choisir directement un temps plus long car actuellement il n'y a qu'un seul choix de 30 secondes ? BYES FM informe que ce temps est prévu afin d'éviter éclaboussures et brûlures. Il est en effet conseillé de vérifier la chaleur du plat avant de continuer à le réchauffer.
- De nombreux collaborateurs ont apprécié le repas de Noël – Elior est ravi de ce retour et va le communiquer aux équipes.
- Serait-il possible d'envisager une offre sandwich au niveau des Triangles ? BYES FM informe que ce n'est pas d'actualité tout en prenant en compte la question.
- Les membres de la commission restauration qualité tiennent à remercier Christophe Beaufiles pour son investissement tant professionnellement qu'humainement. Celui-ci se retrouve par exemple à travers le partenariat mis en place avec Atypique.

5. RETOURS COLLABORATEURS VIA TIMECHEF

Date	Note	Commentaire	Réponse faite au convive	Date de réponse gérant
11/12/2023 13:15:08	5	le plat végétarien de lundi 11/12 à Atlantis était très bon! par contre pas de tabasco depuis plus d'une semaine	Bonjour Nous avons des soucis d'approvisionnements sur certains condiments, moutarde, ketchup et tabasco, Désolé Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	12/12/2023 17:23:08

Date	Note	Commentaire	Réponse faite au convive	Date de réponse gérant
08/12/2023 13:43:41	4	pouvez vous veuillez à mettre des rouleaux de papier aux bornes de rechargement pour la sortie des tickets de carte bleu y compris aux triangles.	Bonjour Merci pour l'information, je pense que le papier doit être bloqué, mais nous passerons demain régler le problème Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	12/12/2023 17:24:59
08/12/2023 11:36:46	1	bonjour , je ne comprend jairecharge à la machine , j'ai été débité , cela apparaît sur mon compte Times Chef mais en passant à la caisse cela ne passe pas je ne comprend pas	Bonjour, Pouvez-vous m'appeler svp au 0669941958, il y a eu un problème avec les bornes de rechargement, Rikia Mouqere des équipes Byes est en charge de gerer le problème, Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	12/12/2023 17:21:28
14/12/2023 15:48:11	3	Nulle part je n'ai vu qu'il y avait un tirage au sort avec le ticket de caisse du jour. Hors, je n'ai pas eu de ticket de caisse. Je n'ai donc pas pu jouer. C'est un peu cavalier.	Bonjour, Je suis sincèrement désolé, cependant, il y a eu une communication faite en amont par Bouygues construction et Byes, C'était affiché dans les 2 restaurants comme les résultats d'ailleurs, néanmoins les personnes n'ayant pas récupéré leur ticket caisse, ont tout de même participé au tirage au sort, car les tickets récupérés en caisse ont tous été remis dans les urnes Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	15/12/2023 16:04:17
13/12/2023 14:26:27	2	Le tajine végétal était bon à l'exception des petites épices rondes (graines de moutarde ?). Il en y en avait vraiment beaucoup trop, et personnellement, je ne les aime pas du tout. Je vous remercie.	Bonjour, Je suis sincèrement désolé, peut être êtes vous tomber sur une partie mal mélangée Nous serons plus vigilants Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	15/12/2023 16:05:51
13/12/2023 12:53:08	3	Manque de diversité, beaucoup de plat son réchauffé pour le lendemain voir même le surlendemain. Dessert peu qualitatif et souvent très sec. Merci à Jean-Louis d'être présent au grillade avec sa joie de vivre pour un steak-frite toujours au rdv.	Bonjour, Je suis navré pour ce point de vue et ce ressenti qui ne reflète en aucun cas le travail et l'investissement de mes équipes, qui tous les jours, reçoivent des produits crus et bruts qui sont lavés, coupés, cuits, dressés par passion et en essayant chaque matin de réaliser un menu chaque jour différent pour leur apporter, variété, équilibre alimentaire et des recettes tendances avec du local du bio et des produits respectueux de l'environnement. Tout cela pour contenter le maximum de convives. N'hésitez pas à nous donner des recettes de plats ou de produits que vous aimeriez retrouver dans vos restaurants. Je reste à votre disposition pour échanger de vive voix, voici mes coordonnées téléphoniques si vous le souhaitez 06 69 94 19 58 Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	15/12/2023 16:18:33
15/12/2023 12:42:27	1	frites pas cuites desserts pas frais vaisselle sale	Bonjour, Je vous présente toutes mes excuses pour les frites, nous avons eu un souci vendredi, Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	18/12/2023 11:13:04
18/12/2023 12:07:22	2	Bonjour, pourriez vous remettre des sauces salades préparées avec moutarde par exemple pas juste un stand pour assainonner avec de l'huile et du vinaigre ?	Bonjour, Vous pouvez retrouver notre vinaigrette maison : self sud : à côté de la grande salade self nord : au niveau du salade bar Atlantis : au niveau du meuble central Belle journée. Christophe Responsable de Restauration Bouygues Challenger	19/12/2023 09:30:07
22/12/2023 09:27:53	1	Bonjour, suite à une panne de machine à café au rez de chaussée atrium, beaucoup de chocolat et café ont été débité sur mon compte. Demande de remboursement. Impossibilité de trouver le nom du responsable dans l'entreprise.	Bonjour, Nous vous remercions d'avoir pris le temps de noter votre restaurant. Nous remontons votre demande à l'équipe du restaurant qui se tient à votre disposition. Nous nous excusons de notre réponse tardive. À bientôt dans votre restaurant, Séphora DZALAS, Chargée de projet expérience client digitale	04/01/2024 17:01:10

Date	Note	Commentaire	Réponse faite au convive	Date de réponse gérant
21/12/2023 12:32:27	1	A quand le paiement par CB ?	Bonjour, Nous vous remercions d'avoir pris le temps de noter votre restaurant. Votre avis compte pour nous. Pouvez-vous nous en dire plus sur le paiement par carte bancaire ? Nous remontons votre demande à l'équipe du restaurant qui se tient à votre disposition. Bonne année et à bientôt dans votre restaurant, Séphora DZALAS, Chargée de projet expérience client digitale	04/01/2024 17:08:51
05/01/2024 12:38:50	2	passage à 12h30 : le pavé de cerf est finalement un pavé de bœuf - pas de risotto chorizo => à la place des œufs brouillés...		
03/01/2024 13:10:20	5	mercredi 3/01 : arrivée à 12h38 - servie 13h05 - pas de poisson - pas de frites - pas de chili végétarien - pas de salade composée - reste uniquement un plat : le wok (dernière portion a 13h05). portion de pain réduite de 1/3 ? nouveau poids négocié ?		
03/01/2024 13:15:20	1	J'ai pris une pizza accompagné d'une Salade dans une assiette séparée. La salade était toute flétrie pour un supplément de 0.60€.		
05/01/2024 09:37:23	5	Personnel de moins en moins aimable, service sans considération et "à la chaîne" digne des cantines scolaires de notre enfance.		

Prochaine commission :

Mardi 13 février 2024

Adresse mail de votre restaurant : restauration-challenger@elior.com

De nombreuses recettes proposées dans vos restaurants sont mises à l'honneur sur le site <https://bienvenue-re-set.com/>. Re-set est une marque du groupe Elior.





ANNEXE 8

BOUYGUES
TRAVAUX PUBLICS

REUNION CSSCT

30 NOVEMBRE 2023

CULTURE
SÉCURITÉ

Participants

Le CSSCT de Bouygues Travaux Publics a tenu sa réunion trimestrielle le 30 novembre 2023 à Challenger

Etaient présents :

Président du CSSCT :

Philippe PATEAU

Membres élus :

Didier SEGARD

Christophe MAS

François MARIAYE (en distanciel)

Fernando GOMES FERREIRA

Maxime RAMOND

Caroline EGELS

Jimmy BILLAUD

Stéphane QUENNEHEN

Invités :

Jérôme PASSAT (Direction Prévention Santé Sécurité)

Christel BOULIER (Direction Prévention Santé Sécurité)

Isabelle LELIEVRE (Direction Prévention Santé Sécurité)

Isabelle Jean LAPIERRE (Médecin du travail)

Mylène BOISHUS (Infirmière)

Absents excusés :

Damien LEFRANCOIS (Représentant DRH)

Ordre du jour

1. Approbation du PV de la réunion plénière du 05 septembre 2023
 - Suivi des actions CSSCT
2. Analyse et indicateurs des accidents du travail et HiPo
3. Retour sur les visites de chantiers effectuées par les membres
4. Politique Santé Sécurité BYTP 12/10
5. Focus sur les Risques Majeurs BYCN
6. Hyperbarie mention D
 - Refonte du manuel sécurité hyperbare et mise à jour du DUER
 - Désignation du Conseiller Prévention Hyperbare (CPH)
7. Actualités
8. Divers



BOUYGUES
TRAVAUX PUBLICS

COMPTE-RENDU REUNION CSSCT

Projet Ligne 15-T3A



05 SEPTEMBRE 2023

Le CSSCT approuve à l'unanimité en séance le dernier compte rendu.

Le document est disponible sur le sharepoint CSSCT.

01 Compte rendu réunion précédente

Suivi du plan d'actions

ACTIONS A METTRE EN PLACE									SUIVI A LA DATE DE MISE A JOUR		
N° d'ordre	DATE de lancement	ORIGINE	ACTION DECIDEE, OBJECTIFS, RESSOURCES	FONDAMENTAL	CLASSIFICATION ACTION	TYPE ACTION	PILOTE	DELAJ	% DE REALISATION	COMMENTAIRE sur : - l'état d'avancement, - l'efficacité	DATE DE CLOTURE
0	05 septembre 2023	CSSCT	Visites des membres : . Prévenir les patrons de chantier en amont . Suivre les réponses aux compte rendu (délai de réponse attendu : 15 jours) . Être vigilant aux risques liés aux poussières dont silice			CONSIGNE				Préciser délai 15 jours (après réception CR de visite des membres)	
1	05 septembre 2023	CSSCT	Organiser la formation réglementaire pour les nouveaux membres (associer les anciens le cas échéant)	NA	NA	FORMATION	P. PATEAU	2023		Demande J. Passat > C. Marie en juillet 2023 Relance faite le 26/10. Formation prévue du 22 au 24/01/2024 Et du 8 au 9/02/2024	09/02/2024
2	05 septembre 2023	CSSCT	Créer un espace partagé (SharePoint ou équivalent) avec notamment les PV, CR, liens utiles : standards santé sécurité etc.	TOUS	NA	COMMUNICATION	J. PASSAT	2023	100%	<u>Espace sharepoint créé et partagé</u>	
3	05 septembre 2023	CSSCT	MILIEU - INTERVENTIONS SUR RESEAUX EXISTANTS Organiser une sensibilisation AIPR		Energies dangereuses	SENSIBILISATION	J. PASSAT / S. QUENNEHEN	2023		Idem session précédente (février 2023)	
4	05 septembre 2023	CSSCT	Expliciter le process de consultation relatif au plan de circulation de Challenger		Conduite routière	SENSIBILISATION	I. LELIEVRE	2023		Monter un RDV avec T. JOURDAINE, F. GOMES FERREIRA et C. EGELS (remplacée par M. RAMOND) : point de situation sur la circulation des vélos à challenger et autour le 23/10 : plusieurs propositions à statuer, prochaine commission le 5/12 à Challenger	

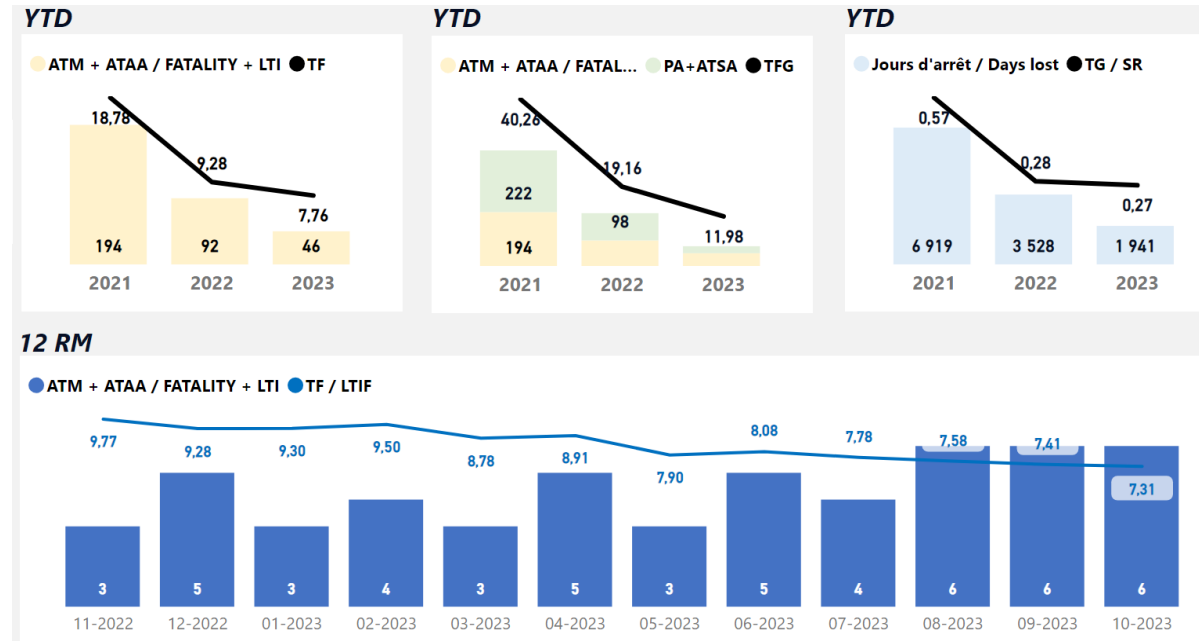
02 Accidentologie fin octobre 2023 – statistiques toutes POPs

Objectif :
0 accident Grave et -10% / année n-1

- YTD : année en cours,
- 12 RM : 12 mois glissants
- ATM / FATALITY : accident mortel
- ATAA/LTI: accident avec arrêt
- PA : poste aménagé
- ATSA : accident sans arrêt

Périmètre France :

- 2 accidents graves
- Diminution du nombre d'accidents avec et sans arrêt et moins de jours d'arrêt



12 RM

Entité	HT / WH	ATM + ATAA / Fatality + LTI	TF / LTIR	TFG	TG / SR
BOUYGUES TRAVAUX					
GRAND TRAVAUX FRANCE	2 658 918	18	6,77	12,79	0,35
POLE SERVICES NUCLEAIRES	1 683 786	5	2,97	5,94	0,09
REGIONS FRANCE & IDF	2 545 052	20	7,86	12,57	0,21
TP HOLDING FRANCE	1 198 323	2	1,67	2,50	0,02

Entité	HT / WH	ATM + ATAA / Fatality + LTI	TF / LTIR	TFG	TG / SR
REGIONS FRANCE & IDF	472 301	6	12,70	19,06	0,38
Entreprises Régionales Europe	472 301	6	12,70	19,06	0,38

Entités	TF		TFG		TG	
	Résultat 2022	Cible 2023	Résultat 2022	Cible 2023	Résultat 2022	Cible 2023
GRANDS TRAVAUX France	12.12	10.91	29.02	26.12	0.38	0.34

Entités	TF		TFG		TG	
	Résultat 2022	Cible 2023	Résultat 2022	Cible 2023	Résultat 2022	Cible 2023
REGION PARISIENNE	5.14	4.63	10.28	9.25	0.07	0.06

GTF :

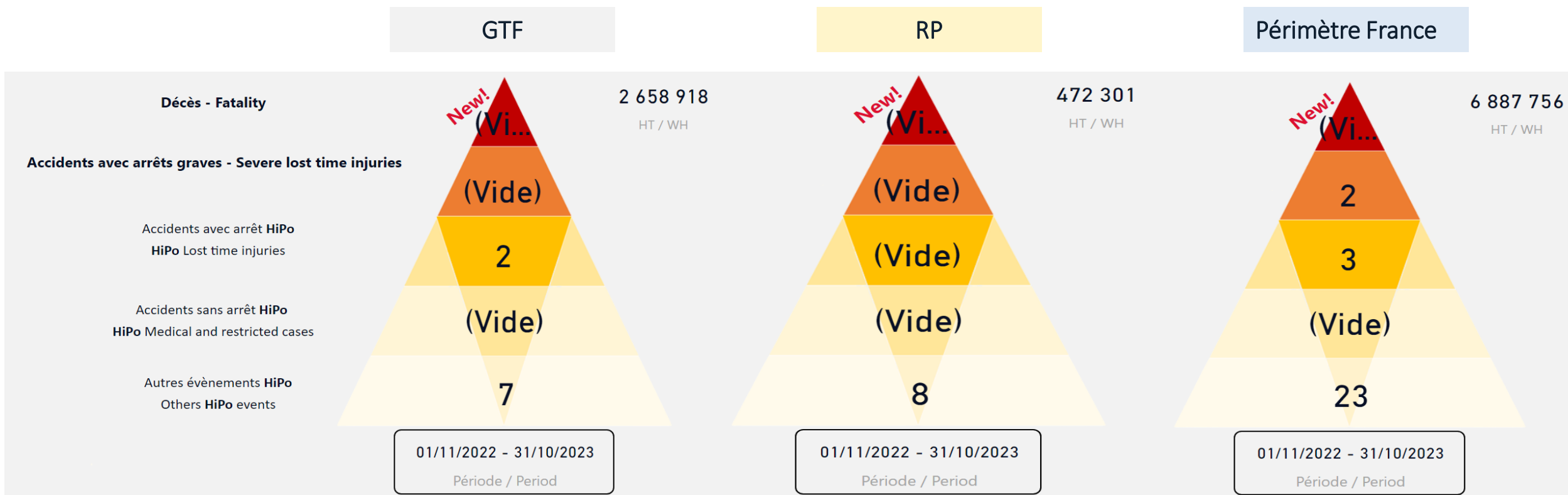
Résultats conformes aux cibles

RP :

Résultats non conformes aux cibles



02 Accidentologie fin octobre 2023 – pyramide (toutes POPs)



Périimètre GTF :
7 HiPo (sur l'année en cours)

Périimètre RP :
6 HiPo (sur l'année en cours)

Périimètre France :
2 accidents graves (BCEN)
20 HiPo (sur l'année en cours)

02 Accidentologie fin octobre 2023 – pyramide (toutes POPs)

	13/10/2023	53153	BYTP-FR_GTF_SGP T3A	Occupational injury	Lost time	High Potential	POP8-BYCN	Use of portable electric tools*	Le compagnon découpait des aciers (tuyaux) avec une (Meuleuse 230), la machine glisse sur son pied gauche provoquant une coupure d'environ 1 à 2 cm
	11/10/2023	53454	BYTP-FR_GTF_TOULOUSE - METRO 3 TUNNEL LOT 4	Near Miss		High Potential	POPA1-JV/SEP	Mechanical lifting and handling*	L'équipe drain réalise un forage. Un big-bag contenant du gravier doit être amené au poste de travail. Un opérateur de l'équipe demande au grutier de déplacer le big-bag à la grue. Le manitou est occupé lors de cette demande. La grue effectue un premier trajet vers l'arrière de la foreuse. Le foreur demande à ce que le big-bag soit amené au plus proche du forage (à l'avant de la foreuse). Les anses du big-bag se sont rompues. Le big-bag a chuté à 1 mètre d'un collaborateur. Le big-bag pèse 1,2 tonnes.
	22/09/2023	53457	BYTP-FR_GTF_TOULOUSE - METRO 3 TUNNEL LOT 4	Near Miss		High Potential	POPA1-JV/SEP	Mechanical lifting and handling*	Lors de l'équipement du panneau PT002, un coupleur tombe depuis une hauteur de 7M. L'équipe effectue l'emboîtement du dernier élément de la première cage quand un bruit sourd de chute dans le polymère. Le chef de poste arrête la manœuvre et se rend compte en observant le haut de l'élément qu'il manque un des coupleurs du deuxième lit. Après avoir finalisé le liaisonnement des éléments, le chef de poste effectue la remontée de la cage pour retrouver le coupleur. Une des personnes de l'équipement se trouve à 1 mètre de la chute, malgré les dispositions prises sur les zones d'exclusions lors de la mise en place de l'équipement dans le panneau.
	28/08/2023	52504	BYTP-FR_GTF_TOULOUSE - METRO 3 TUNNEL LOT 4	Near Miss		High Potential	POPA1-BYCN	Working on and near utility network systems*	L'équipe doit réaliser une tranchée pour réaliser l'assainissement du chantier. Le pelleur ouvre la tranchée. Il constate un changement de matériau. Au même moment, l'aide pelleur remarque un câble noir. Le pelleur et l'aide pelleur prennent le manche en bois du rateau pour effectuer la recherche et découvrent le câble HTA. Il est supposé que ce sont des pierres qui ont abimées le câble. Le godet n'a pas touché le câble. Il n'y a pas de grillage avertisseur. Le câble se situe à 20cm sous l'enrobé. Il n'y a pas d'arc électrique, ni de blessé.
	31/05/2023	50778	BYTP-FR_GTF_SGP T3A	Near Miss		High Potential	POPA1-BYCN	Mechanical lifting and handling*	Lors de l'approvisionnement d'un fagot d'armatures dans le rameau à l'aide d'un chariot élévateur, celui-ci a basculé et s'est stabilisé sur son bras et ses roues arrière. Pas de blessés. Dommages matériels mineurs.
	22/05/2023	50650	BYTP-FR_GTF_TOULOUSE - METRO 3 TUNNEL LOT 4	Near Miss		High Potential	POPA2-BYCN	Working on and near utility network systems*	L'équipe doit réaliser une tranchée pour passer les fourreaux au droit de l'entrée du chantier et se raccorder aux eaux usées. Le pelleur pique à l'aide du BRH puis terrasse avec son godet. Le pelleur voit un grillage avertisseur rouge. Il demande à son collègue de vérifier la présence d'un réseau. Celui-ci ne voit pas le câble HTA. Le pelleur poursuit son terrassement et voit immédiatement un arc électrique. Il n'y a pas de blessé. Le câble a été touché par le BRH ou une dent du godet (il n'a pas été arraché).
	25/04/2023	50194	BYTP-FR_GTF_Port la Nouvelle	Near Miss		High Potential	POPA2-BYCN	Mechanical lifting and handling*	L'entreprise TECS a la charge de réaliser la dépose du quai provisoire de la Digue Nord. Le jour de l'incident, l'entreprise devait déposer un duc d'albe pour l'évacuer. La tâche lors de l'incident consistait à désélinguer le pieu au sol. Au préalable et pour faciliter la manœuvre du pieu et éviter le risque de casse de flexible sur le vibrofonneur, les équipes ont ajouté une élingue 1 brin et une manille entre l'élingue et le vibrofonneur. Lors du passage du pieu à l'horizontale les élingues se sont vrillées (élingues contrariées). Une fois le pieu au sol, l'opérateur est venu déposer les appareils en tapant sur le manillon pour libérer l'élingue. L'élingue contrariée a retrouvé sa position et s'est libérée brutalement avec la manille heurtant le casque de l'opérateur.

GTF

57% de nos HiPo sont liés à des activités de levage et manutentions mécaniques

29% de nos HiPo sont liés aux énergies dangereuses

14% de nos HiPo sont liés aux équipements de production

	25/07/2023	51894	BYTP-FR_TPRP_SGP - LIGNE 15 - GARE FIVC CLAMART	Near Miss		High Potential	POPC	Use (excluding lifting) of machinery and vehicles*	En faisant la manœuvre en marche arrière, la minipelle s'est retrouvée avec une chenille sur la rampe et l'autre dans le vide entraînant sa bascule sur le côté.
	13/06/2023	51010	BYTP-FR_TPRP_SGP - LIGNE 15 - GARE FIVC CLAMART	Near Miss		High Potential	POPA1-BYCN	Mechanical lifting and handling*	Lors d'une opération de levage de palettes de ciments dans le lève palette à l'aide de la grue à tour, une dizaine de sacs sont tombés sur une dalle en cours de ferrailage.
	20/04/2023	50341	BYTP-FR_TPRP_VDP - TUNNELS BMLS	Near Miss		High Potential	POPA1-BYCN	Mechanical lifting and handling*	Dans l'après-midi du jeudi 20 avril, lors du levage d'un paquet de fer d'armature, le crochet tournant utilisé, entre l'engin de levage et les élingues du colis, s'est séparé en deux, faisant chuter la charge au sol d'une hauteur de 50 cm. Pas de blessures corporelles ni de dégâts matériels constatés.
	14/04/2023	50036	BYTP-FR_TPRP_ECLUSES DE MERICOURT	Near Miss		High Potential	POPA2-BYCN	Use (excluding lifting) of machinery and vehicles*	Pendant que le plongeur accédait à sa zone de travail dans le SAS 2, la grue positionnée sur un ponton au niveau de la zone des travaux de plongées, réalise une manœuvre d'orientation. Le ponton translate alors légèrement de sa position initiale. Pour éviter d'être bloqué entre le ponton et le cuirassement, le plongeur s'échappe dans une réservation du cuirassement.
	30/03/2023	50409	BYTP-FR_TPRP_ECLUSES DE MERICOURT	Near Miss		High Potential	POPC	Use (excluding lifting) of machinery and vehicles*	Lors d'un déplacement sur une plateforme boueuse et détrempée, la roue avant du chariot télescopique à tourelle (MRT) s'est enfoncée dans le sol à la limite de basculement.
	28/03/2023	49748	BYTP-FR_TPRP_ECLUSES DE MERICOURT	Near Miss		High Potential	POPA1-BYCN	Hyperbaric works, river and sea works	Lors de l'opération de curage à la pelle depuis le ponton dans le sas 2, un narguilé du plongeur flotte à la surface et se retrouve sectionné par l'arrêt du ponton. Le plongeur se retrouve sans air, bascule sur sa bonbonne de secours et remonte à la surface.

RP

50% de nos HiPo sont liés à une collision entre piétons et véhicules

33% de nos HiPo sont liés à des activités de levage et manutentions mécaniques

17% de nos HiPo sont liés à la stabilité

CULTURE SÉCURITÉ

LEADERSHIP

- Risque identifié en amont : Plan de repérage du câble HTA
- Quid communication : Travail sans plan méthodes
- Application du STOP ?

IMPREVU

- Gestion opérationnelle de l'imprévu :
- Le pelleur a vu le grillage avertissement et s'arrête.
 - Recherche manuelle du réseau.
 - Bonne gestion de l'imprévu

REGLES QUI SAUVENT

JE N'INTERVIENS JAMAIS SUR UN RÉSEAU SANS ÊTRE FORMÉ ET HABILITÉ

FLASH ÉVÈNEMENT – Presqu'accident HiPo

Câble HTA endommagé durant une opération de terrassement

Description

Lors d'une opération de terrassement, le pelleur ouvre une tranchée et constate un changement de matériau. Au même moment l'aide-pelleur remarque un câble noir.

Après vérification au sol à l'aide du manche en bois du râteau, ils découvrent un câble HTA. Le godet n'a pas touché le câble.

Conséquences

Aucune conséquence humaine
Câble ENEDIS HTA endommagé
Arrêt de la tâche.

Causes de l'événement

Cause directe :

- Câble HTA endommagé lors du terrassement

Causes racines :

- Pas de piquetage du réseau
- Plan de réseau incomplet
- Absence de grillage avertisseur
- Profondeur d'enfouissement du réseau non-conforme



Règles qui sauvent - Mesures de prévention

JE N'INTERVIENS JAMAIS SUR UN RÉSEAU SANS ÊTRE FORMÉ ET HABILITÉ

- Demander systématiquement le piquetage/marquage des réseaux
- Personnel doit être habilité AIPR (autorisation intervention à proximité des réseaux pour concepteurs, encadrants, opérateurs)
- Avant le démarrage d'une fouille : avoir l'aval du responsable d'activité
- Terrassement par méthode douce à l'approche d'un réseau



Evènement Cority # 52504
Flash disponible sur [Sharepoint P2S](#)

Émetteur: P2S Pôle TP
N°0 – Novembre 2023
Périmètre : GTF

FLASH ÉVÈNEMENT – Presqu'accident HiPo

Chute d'un coupleur lors du levage d'une cage d'armature

Description

Lors de l'emboîtement du dernier élément de cage d'armature pour la réalisation de la paroi moulée, un coupleur est tombé à l'intérieur de celle-ci.

Le coupleur a chuté dans la cage de 7 m de hauteur.

2 événements similaires sur Toulouse, des précédents sur T3A.

Conséquences

Aucune conséquence humaine

Causes de l'événement

Cause directe :

- Chute du coupleur

Causes racines :

- Absence de ligature du coupleur
- Qualité des soudures
- Absence de communication sur événements similaires survenus à l'usine de fabrication pour le coupleur



Règles qui sauvent - Mesures de prévention

JE M'ASSURE TOUJOURS QUE LA CHARGE À LEVER EST MONOBLOC OU PLACÉE DANS UN PANIER 5 FACES

- Rappel au fabricant que le coupleur doit être solidarisé par un cordon de soudure
- Rajout de ligatures sur les coupleurs en usine.
- Mise en place d'un tableau de suivi des événements en usine.

02 Événement grave et HiPo depuis la dernière réunion

Focus Evènement –TOULOUSE – PAT HIPO 11/10/23

FLASH ÉVÈNEMENT – Presqu'accident HiPo

Chute d'un big-bag lors de son levage

Description

Lors du levage à la grue d'un big bag d'1,2T de gravier (1 crochet par anse de levage), les anses se sont rompues.
La charge a chuté à proximité d'un compagnon (1 mètre).

Conséquences

Aucune conséquence humaine et matérielle

Causes de l'événement

Cause directe :

- Rupture anses de levage

Causes racines :

- Dégradation des anses lors de l'utilisation des fourches du manitou.
- Collaborateur en charge de l'élingage non formé
- Absence de zone d'exclusion
- Défaut de gestion de l'imprévu (normalement déplacement au manitou)



Règles qui sauvent - Mesures de prévention

JE RESPECTE TOUJOURS LE PLAN DE LEVAGE

JE NE RESTE JAMAIS SOUS UNE CHARGE PENDANT SA MONTÉE ET SA DESCENTE

- **Arrêt** du levage de big-bags lorsque les anses de levage constatées sont défectueuses.
- **Vérification** lors des livraisons l'état des anses avant déchargement, si abimées renvoi des big-bags chez le fournisseur.
- **Toujours** lever un big-bag avec un palonnier, à ras du sol.

La présentation de cet HiPo a été l'occasion de partager un Flash info en cours sur l'utilisation des big bag : mettre un préambule sur la restriction des usages, respecter les instructions de levage, initier une action auprès des fournisseurs

Le CSSCT demande de rediffuser les Instructions de levage simples et de les enregistrer dans le sharepoint.

Le président du CSSCT demande d'établir un Flash info concernant notamment le scellé de couleur pour tout équipement ou accessoire de levage soumis à vérification périodique (2023 : vert, 2024 : bleu...).



Evènement Cority # 53454

Flash disponible sur [Sharepoint P2S](#)

Émetteur: P2S Pôle TP

N°032 – Novembre 2023

Périmètre : GTF

Présentation du chantier d'ORLY oralement par les membres avec différents constats:

Point fort

- Organisation des installations (réfectoire, vestiaires)
- Affichage réglementaire
- Propreté du chantier, zones de stockage identifiées
- Poste de travail ergonomique : utilisation d'une perceuse avec aspiration à la source, support pour éviter le port manuel de l'outil

Axe d'amélioration:

- Extincteurs dates de validités à vérifier
- Circulation sur armature escalier : prévoir une échelle souple

Bonne pratique : le miroir – point de contrôle EPI standards

Présentation du chantier de Toulouse Lot 4 oralement par les membres avec différents constats:

Point fort :

- Affichage réglementaire
- Séparation des cheminements piétons des zones de travaux par des garde-corps, GBA béton, accès portillon et tapis rouge
- Organisation des installations (terrasse bois) et propreté (vestiaires et réfectoires)
- Propreté du chantier, zones de stockages identifiées

Axe d'amélioration:

- Travaux par point chaud : prévoir de extincteur au poste de travail
- Levage : élingue détériorée à mettre au rebus
- Interaction engin/piéton atelier terrassement: prévoir des zones de circulations
- Echafaudage : contrôle obligatoire
- Accès zone via la route : renforcer la signalisation pour la nuit (bande rétroréfléchissante)

Prochaines Visites à effectuer par les membres pour le CSSCT du 14/03/2024 :

Chantier BLV : Fernando GOMES FERREIRA avec Stéphane QUENNHEN et Maxime RAMOND

Chantier Parking INDIGO : Christophe MAS avec Jimmy BILLAUD et Caroline EGELS

Chantier EOLE : François MARIAYE avec Didier SEGARD et Saïd KHERBOUCHE

Ambition :

Assurer la sécurité, la santé et l'intégrité physique et mentale de tout collaborateur et de toute partie intéressée impliqués dans nos activités et

Etre reconnu comme un leader en santé sécurité dans notre industrie

• DEVELOPPER UNE CULTURE SECURITE

- Promouvoir des manières de penser et des façons de faire communes
- Viser le 0 accident grave ou mortel

3 axes de travail



• AMELIORER NOS PERFORMANCES

1. Le système de management
2. La sécurité en conception
3. Le développement des compétences
4. L'analyse des évènements graves et « HIPOs »
5. La mesure de la performance
6. L'accompagnement de nos partenaires

• ENGAGER TOUS NOS COLLABORATEURS

- Chacun le devoir de dire STOP
- Les managers s'engagent à déployer cette politique

POLITIQUE SANTÉ SÉCURITÉ

Octobre 2023



Risques Majeurs BYCN – 6 familles



RISQUES LIÉS AUX LEVAGES ET
MANUTENTIONS MECANIQUES

Activités de
levage
(motorisées
ou non)



RISQUES LIÉS AUX TRAVAUX EN HAUTEUR

Toute
situation de
chute de
hauteur
(personne
ou objet)



RISQUES LIÉS À LA STABILITÉ DES
OUVRAGES ET DES STOCKAGES

Equipements
et biens



RISQUES DE COLLISION LIÉS À LA
PRÉSENCE D'ENGINS ET DE PIÉTONS

Collision
véhicule /
véhicule ou
véhicule /
piéton



RISQUES LIÉS AUX
ÉNERGIES DANGEREUSES

Tout type
d'énergie:
électrique,
hydraulique,
pneumatique
ou cinétique



RISQUES LIÉS AUX ÉQUIPEMENTS
DE PRODUCTION

Tout
équipement
de
production
(alimenté par
une source
d'énergie)

COUVERTURE = 80%

des Accidents Graves chez BYCN en 2021 et 2022

Gestion des évènements liés à ces Risques Majeurs

Gouvernance

Tout évènement lié à l'un de ces 6 Risques Majeurs doit être considéré comme un évènement à haut potentiel (HiPo) , si non classé grave en raison de ses conséquences actuelles, sauf exceptions listées (présentation sur RM BYCN)

Tout autre évènement non lié à ces 6 Risques Majeurs (dont leurs exceptions), identifié par l'entité, peut être aussi considéré comme HiPo, s'il est évalué que des conséquences graves auraient pu survenir

Chaque accident grave et chaque évènement HiPo fait l'objet d'une enquête dont les conclusions sont revues par à la fois les équipes opérationnelles et P2S, à leur plus haut niveau.

KPIs (Indicateurs) : les KPIs suivants nous permettront d'évaluer le niveau de contrôle des Risques Majeurs.

- "MRA" (Accidents liés aux Risques Majeurs) : nombre d'accidents graves et d'accidents HiPo (ATAA, PA, ATSA) liés aux Risques Majeurs BYCN, visant une diminution tendant vers le 0
- "MRN" (Évènements liés aux Risques Majeurs) : nombre d'évènements HiPo autres que ceux mentionnés au-dessus et liés aux Risques Majeurs BYCN (Bénins, presque accidents, accidents matériels) : pas de cible (plus ils sont collectés, meilleure en sera notre compréhension)

Les accidents graves et évènements HiPo non liés aux Risques Majeurs BYCN seront revus pour identifier tout nouveau Risque Majeur qui devra être traité.



Les accidents graves et les hipos significatifs font l'objet d'une alerte immédiate

Un accident ne peut être qualifié à la fois de grave et d'HiPo

Contenu de évènement par RM

Picto RM



Activités levage



Chute de hauteur



Stabilité



Collision entre véhicules



Equipements de production



Energies dangereuses

Contenu : tout évènement lié à des activités de levage ou

Contenu : tout évènement lié à une chute de hauteur (chute

Contenu : tout évènement lié à la stabilité

Contenu : tout évènement lié à une collision entre des

Contenu: tout évènement lié aux équipements de

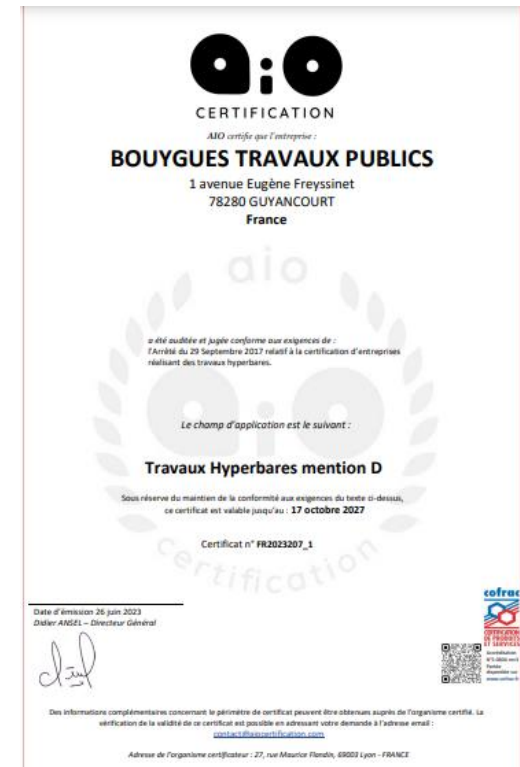
Contenu: tout évènement relatif aux énergies dangereuses

INCLUS	EXCLUS
Tout type d'énergie : électrique, hydraulique, pneumatique ou cinétique (compris vérins, compresseurs et flexibles...)	Manutention et manipulation manuelle d'élément
Fluide sous température extrême (quel que soit la pression) : brûlure chaude & engelure	
Fluides sous pression, y compris les activités de cassage de ligne	
Choc électrique (flash, décharge...)	
Défaut sur la consignation	
Réseaux d'électricité ou de gaz non consignés	

Note : la liste des exclusions fera l'objet d'une revue régulière par le comité P2S BYCN

- Refonte du manuel sécurité hyperbare (MSH) et mise à jour du DUER
 - Pour mémoire :
 - 06-23 :certificat renouvelé pour réaliser des travaux hyperbares mention D
 - 06-24 : audit de suivi axé sur l'activité future de creusement pour le métro de Toulouse (début creusement prévu en août 2024)
 - Pas de non-conformité mais un risque soulevé autour de la complexité du MSH >> version allégée et plus lisible (notamment par rapport à la réglementation) en cours.
Le MSH devra être visé par le CPH, la direction générale et santé sécurité et la médecine du travail et faire l'objet d'une présentation en CSE au 1^e trimestre 2024.
 - DUER mis à jour pour rendre plus visible le risque hyperbare notamment pour :
 - La prise en compte du facteur de pénibilité lié à l'exposition à une pression supérieure à la pression atmosphérique
 - L'exposition à des conditions de travail en milieu hostile (milieu aqueux, souterrain, respiration de gaz comprimés...)

- Désignation du Conseiller Prévention Hyperbare (CPH) : Tony VIDAL



Catalogue formations service formation technique

- Chef de manœuvre
- Coaching levage
- Visite conjointe de chantier préventeur / Formateur
- Conduite d'engin hors CACES® et perfectionnement : modules spécifiques
- Eco conduite spécifique engins de terrassement Ex: pelle hydraulique / bulldozer / tombereau etc...
- Conduite en milieu aquatique. Evacuation de cabine
- Angles morts
- Vigie nacelle
- Travail en hauteur
- Harnais
- Electroportatif
- Gestes et postures
- SST
- Extincteur

Best off activités de 2023



Contact : Olivier DANNAU

Le CSSCT et la Direction P2S souhaitent inviter Xavier BRUN pour nous présenter le système Innovia pour le prochain CSSCT du 14 Mars 2024.

INNOCUP : Jury Caroline EGLES : Sélection des projets à regarder au prochain CSSCT

Une question a été évoqué au dernier CSE et que le sujet abordé soit traité pour avis par le CSSCT :

- Pourriez-vous envisager d'inclure des ceintures de maintien du dos comme EPI ?(sans avoir à consulter un médecin) surtout lorsque les aides à la manutention de charges lourdes tardent ou que certaines postures sont inévitables.

En séance, la médecine du travail confirme que la fourniture d'une ceinture de maintien du dos requiert d'une prescription médicale, ce n'est pas un EPI ou un moyen de prévention.

La médecine du travail précise également qu'une prescription peut être faite dans des cas de phases aiguës, par exemple pour les longs trajets en voiture. La médecine du travail conseille de mettre en place les échauffements (pratique habituelle chez BYTP avant la prise de poste) et des exercices physiques particuliers. Elle préconise également l'utilisation d'exosquelette (dispositif d'assistance physique).

Une demande d'harmonisation des chiffres du CSE par rapport aux chiffres diffusés au CSSCT doivent être les mêmes. La question sera posée au prochain CSE pour statuer sur le sujet.

Prochaine réunion:

Nouveau calendrier 2024 :

1- 14/03/2024 (sur chantier – à statuer)

2- 06/06/2024 (Chantier ou Challenger à définir)

3 –12/09/2024 (Chantier ou Challenger à définir)

4 –05/12/2024 (Chantier ou Challenger à définir)

Le président :



P. PATEAU



Les livraisons non planifiées impactent 3 sujets majeurs de la construction et de l'industrie

15%

Des livraisons échouent à la première tentative

5%

Du total des déchets de la construction lié aux déchets cartons

Sécurité

Non-respect des consignes de sécurité par les livreurs

Des livraisons perdues ou volées

Productivité

Des livraisons qui échouent

Temps perdu pour la coordination des réceptions

Des enlèvements (SAV, retour location) compliqués

Environnement

Gestion des déchets générés par les emballages

Des émissions de co2 inutiles

Une solution imaginée avec le constructlab et conçue avec des partenaires majeurs





Un smart locker dédié et adapté aux chantiers et à l'industrie pour faciliter et sécuriser les livraisons

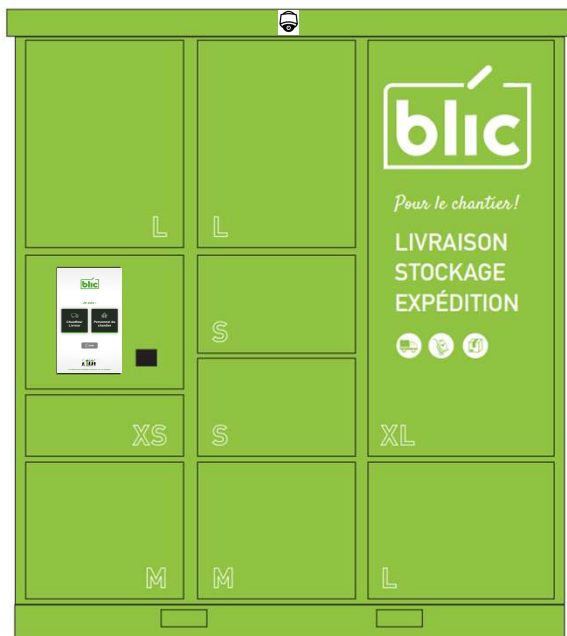
POSITIONNÉ A L'INTERIEUR DU SITE OU EN PERIPHERIE

UTILISABLE PAR TOUS LES FOURNISSEURS, LIVREURS ET ENTREPRISES

DIMENSIONS DES CASIERS : DE L'ENVELOPPE À LA PALETTE

DES SERVICES ASSOCIÉS DEDIÉS À LA DISTRIBUTION B TO B

Adapté pour les chantiers et l'industrie



FABRIQUÉ
EN FRANCE



Facile à installer et déplacer



Digitale et connecté



Sécurisé



Preuve de livraison
forte



Tracking et collecte des
bacs



Assemblable

*3 sortes de module disponible et associable

Bénéfices

Gagnez du temps

Améliorez la sécurité sur votre site

Diminuez l'impact carbone

Fiabilisez vos livraisons

Offrez du confort à vos salariés



Exemples d'installation



Voirie



Site logistique



Chantier



VERBATIM

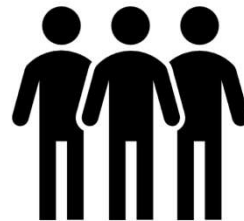
« jusqu' à 2 heures par jours de gagné grâce à BLIC! »

Resp. LOG chantier BOUYGUES Paris

« J'effectue mes retours SAV HITLI via la BOX et je gagne beaucoup de temps » **Resp. LOG. Chantier VINCI LYON**

« Il faudrait des BLIC sur tous les chantiers ». **Sous-traitant Chantier GCC Lyon.**

« Enfin une solution pragmatique pour les livraisons sur les chantiers » **S/T plombier chantier GCC Lyon**

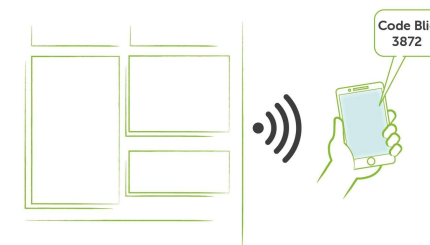


« Une box simple à utiliser un vrai plus pour le chantier! » **Conducteur tvx CITINEA LYON**

« Plus de chauffeurs au téléphone, livraison sécurisée, même quand je ne suis pas sur le chantier merci BLIC! » **Sous traitant chantier BOUYGUES PARIS**

« Je veux une BLIC pour ne plus voir les chauffeurs se balader sur le chantier et dans la base vie! » **Dir. TVX chantier Nantes**

Simple à utiliser: la livraison



1 Faites livrer vos commandes dans la box

2 Vous êtes informé de la livraison

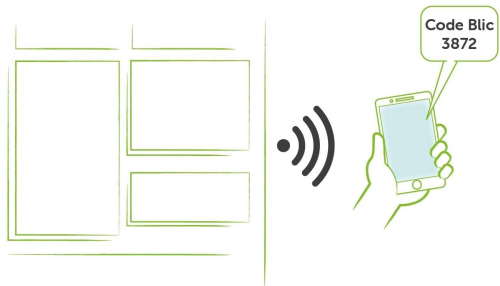


3 Le livreur dispose d'une preuve de dépôt numérique

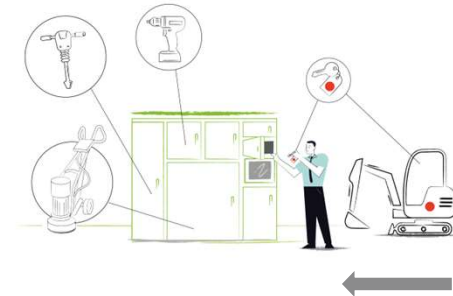
4 Récupérer lorsque vous êtes disponible

Remarques: La livraison est ouverte à tous les déposants et la liste des destinataires est à la discrétion du client fermée ou ouverte à tous les acteurs et entreprises du chantiers

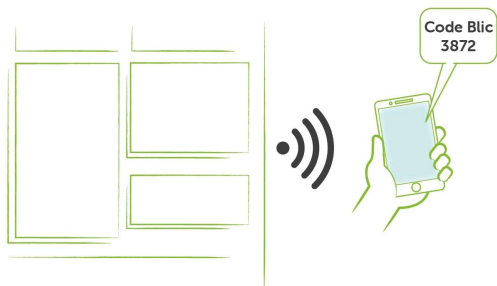
Simple à utiliser: la consigne



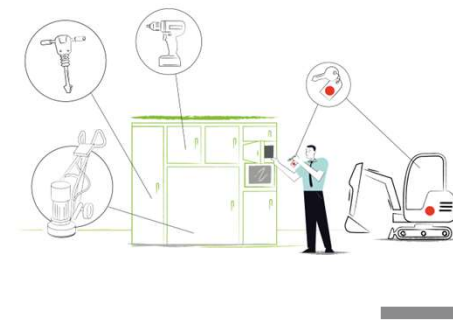
1 confirmez votre identité



2 Déposez votre matériel dans la box



3 obtenez votre code de retrait



4 Récupérez quand vous en avez besoin



Les services

• Services retours

- Déjà implémentable avec nos partenaires et facilement implémentable avec vos partenaires après concertation.



• Livraison en BACS

- Mis en place possible pour vos fournisseurs livrant avec leurs propres moyens de transport.
- Tracking et collecte assurée par la Blic



La plateforme BLIC

Vous bénéficiez d'une interface web conviviale et simple :

Pour tous:

- Gérer vos absences
- Suivre vos livraisons et alertes

Pour Le BLIC Community Manager:

- Piloter l'utilisation de sa box selon les règles qu'il définit sur le chantier.
- Inscription de nouveaux Blickers sur la box
- Débloquer un casier
- Gérer des absences
- Paramétrer les alertes
- Etc.



Offre commerciale de lancement « Primos »



Mise à disposition du Module BOARD BLIC pour un test d'une durée de 6 mois

Location mensuel
prix PRIMO 6 mois

800€ HT

INCLUS

- Maintenance, data, accès aux services digitaux et mise à jour de la box.
- Accompagnement de l'équipe BLIC dans le déploiement
- Accès à la hotline BLIC
- Mise en place des services avec les partenaires et futurs partenaires de la solution
- Etude et développement d'évolution demandée par le client
- Points d'étapes projet pour intégration des remarques clients

Date de mise à disposition

Selon stock

Livraison

Estimation 500€ HT

Prestation de levage et
déchargement (si besoin)

Estimation 500€ HT

Restitution

Si test non concluant retour et restitution à la charge de BLIC



Zoom sur la box



**Dimension utile par casier:
Hauteur x largeur x profondeur**

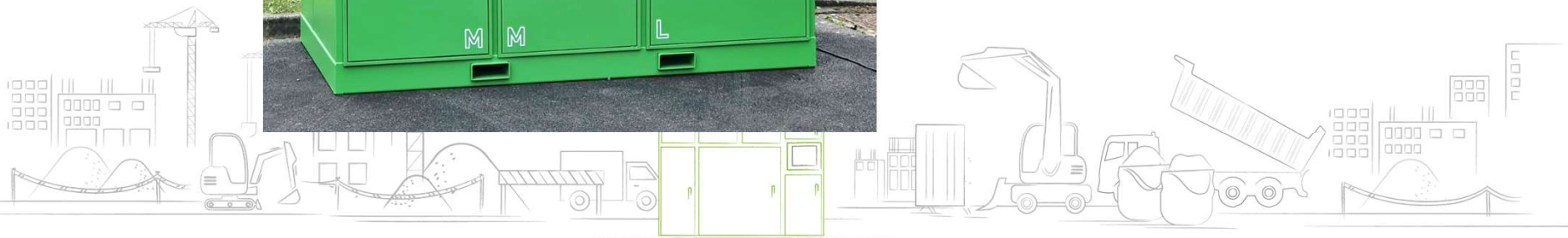
XS: 210 x 550 x 850mm

S: 350 x 550 x 850mm

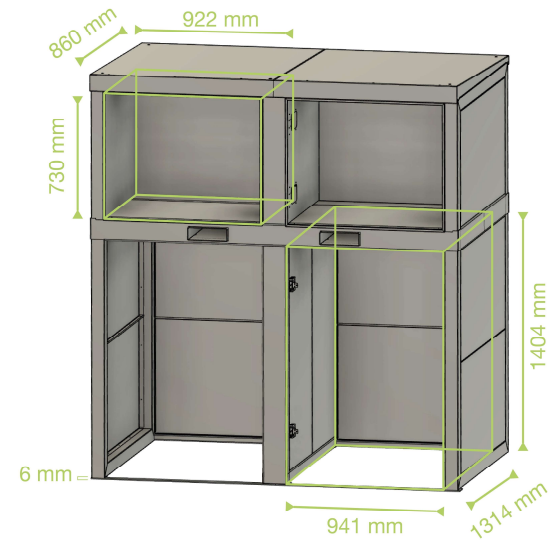
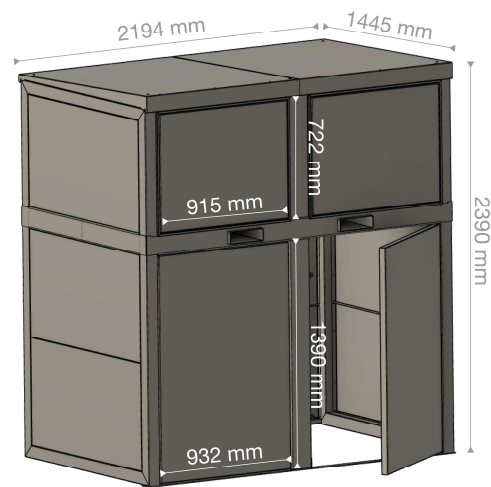
M: 500x 550 x 850mm

L: 520 x 670 x 850mm

XL: 1500 x 670 x 850mm



Le module palette



© InStore Solution 2023 (concept, plans et dessins déposés)





Offre commerciale: annexes

Equipements inclus

Caméra avec enregistrement des mouvements pendant 30 jours (contrôle des images sur demande à Blic)

Carte 4G

Livraison et manutention

Levage : 4 anneaux fixés sur la toiture de la box

Manutention au chariot élévateur : encoches pour passage des fourches de part et d'autre de la box (grand côté)

Conditions d'installation

Installation sur sol plan non meuble

Fonctionne après branchement au réseau électrique (prise 220 V)



ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

DU 26 JANVIER 2024

QUESTIONS ANNEXES RELATIVES AUX RÈGLES APPLICABLES DANS L'ENTREPRISE

- 1. Handicap – Le Groupe BYTP, BYTPRF et BCEN comptait au 31/12/2021 un taux de travailleurs handicapés équivalent à TP : 4,04%, TPRF ; 5,74%, BCSN (à cette époque) : 4,60% des effectifs. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Il avait été également évoqué en CSE la constitution d'une commission handicap au niveau des TP. Qu'en est-il ? (CFTC)**

Dominique PREVOST et Marielle MOKOSKI interviennent en séance afin de présenter aux membres du Comité Social et Économique les actions envisagées en faveur du handicap chez Bouygues TP.

Marielle MOKOSKI est la référente handicap du Pôle TP et plus spécifiquement pour Bouygues TP (BCEN : Anne-Laétitia ROUSSEAU – TPRF : Angela RODRIGUES). Elles auront pour missions d'harmoniser les communications réalisées et de mutualiser les actions mises en place en matière de handicap. Par ailleurs, Marielle MOKOSKI pourra accompagner les collaborateurs dans leurs démarches administratives de reconnaissance (ou de renouvellement) de travailleur handicapé.

Il est précisé qu'en complément de la présentation de la DOETH qui sera effectuée lors du CSE de juin, des chiffres intermédiaires pourront être présentés en décembre et qu'une Commission de suivi sera constituée afin d'échanger sur l'évolution des données. Les élus seront associés à cette commission.

Dominique PREVOST, en charge du Développement RH au sein du Pôle TP, sera la représentante du pôle au sein du Comité Handicap de Bouygues Construction.

Les élus se félicitent de ces actions à venir et proposent que des actions de communication soient envisagées sur chantiers afin que les collaborateurs puissent se faire aider dans leurs démarches et aient connaissance de cet appui en interne.

- 2. International – Pouvez-vous nous donner des nouvelles des tunneliers des chantiers de Hong Kong ? UK – Quelles perspectives pour UK sur les prochaines années ? (CFTC)**

Bertrand BURTSCHHELL précise que le TBM2 ne parvenait plus à avancer en raison de l'abondance de déchets. Une fois la machine nettoyée et réparée, les fonds marins également nettoyés, une nouvelle avancée de 4 mètres a pu être réalisée. Un redémarrage en douceur a donc pu être amorcé.

La deuxième machine qui rencontre des pannes moteur importantes est toujours à l'arrêt. Le chantier prévoit un à deux mois avant de pouvoir envisager le relancer.

Côté UK avec près de 1 000 collaborateurs part Bouygues TP, l'activité reste soutenue.

HPC se poursuit en 2024 avec un challenge important en production et Sizewell doit prendre de l'ampleur (design) à partir du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre.

Pour HS2, une partie démobilitation sur le tunnel dans les prochains mois, mais un lot complémentaire traité (C1 North). Le Lower Thames Crossing est en phase de design et un projet de champ d'éolien off-shore est en étude avancée (Mona Morgan).

3. Peut-on avoir plus de visibilité en termes de communication lorsque nous gagnons des nouveaux projets ? (CFTC)

Bertrand BURTSHELL indique que lorsqu'un nouveau projet est gagné, tout est mis en œuvre afin de diffuser l'information largement. Par ailleurs, le COMEX TP réfléchit aux meilleurs canaux possibles en termes de communication, tout en améliorant notre empreinte carbone.

4. Le déploiement de HR4YOU présente quelques difficultés techniques. Comment les collaborateurs peuvent-ils poser notamment leurs congés ? (CFTC)

Xavier de BEAULAINCOURT indique que le déploiement d'HR4You a rencontré quelques difficultés notamment marqué par des instabilités de connexion rendant difficile de nombreuses actions et saisies. Les équipes de l'IT, du CRP Paie et RH ont été fortement mobilisées afin de compenser la situation.

Xavier de BEAULAINCOURT précise que la priorité a été d'assurer le virement des paies, avec notamment les éléments variables pour les collaborateurs concernés (IPD, IGD,...). Les acomptes Compagnons ont bien été versés le lundi 22 janvier comme prévu et la date de valeur des paies ETAM/Cadres a été maintenue.

Les élus demandent ce qu'il se passera pour les éventuels collaborateurs dont le salaire ne serait pas correct. Xavier de BEAULAINCOURT répond que des régularisations en conséquence seraient réalisées dans les meilleurs délais.

5. Toulouse – lot 4 – Montaudran – Les collaborateurs ne disposent pas d'assez de douches et toilettes, eu égard au nombre de casiers. Quelle solution va être apportée ? (CFTC)

Jean-Pierre HEVELINE indique que le nombre actuel de douches/toilettes/casiers est conforme au nombre de compagnons initialement prévus au chronogramme lors du démarrage du chantier.

Toutefois, différents aléas ont eu pour conséquences de décaler le départ des compagnons des Travaux Spéciaux qui devaient laisser la place aux Compagnons du Génie Civil. Ces derniers sont arrivés conformément au planning venant ainsi augmenter le nombre de compagnon par rapport aux casiers/douches/toilettes.

Le nombre de casier a été solutionné en décembre dernier. Le vendredi 26 janvier, une nouvelle base vie compagnon a été montée et augmentera ainsi le nombre de douches et toilettes.

Les élus précisent que les modules complémentaires installés sont d'anciens modules, ne respectant pas les standards habituels. Jean-Pierre HEVELINE répond que le sujet sera étudié avec la direction du chantier.

6. Grands déplacements – carte abonnement fréquence SNCF – est-il prévu qu'une partie soit remboursée aux collaborateurs ? (CFTC)

Céline MARIE rappelle qu'afin d'inciter les collaborateurs ETAM/Cadres en grand déplacement à effectuer leur retour hebdomadaire en transport en commun, un billet SNCF 2^{ème} classe est pris en charge par l'entreprise.

Dans le cas de la prise en charge d'un abonnement, il conviendra pour le collaborateur d'obtenir la double validation hiérarchie + RH afin de s'assurer de ne pas systématiser des pratiques et d'en vérifier le bien-fondé.

7. Challenger – des problèmes de température se sont fait ressentir depuis le 8 janvier. Des collaborateurs ont travaillé avec une température de 16°. Ce problème existe depuis des années, notamment au RDC (et en dehors de ce problème qui a visiblement touché tout Challenger). Quelle solution durable est envisagée pour régler ce sujet ? (CFTC)

Bertrand BURTSHELL précise que le sujet a été remonté en COMEX BYCN et qu'un plan d'action rapide a été demandé.

8. Voitures de fonction - La Grille d'accès aux voitures de fonction varie en fonction de certaines filières : pourquoi une telle différence ? (CFTC)

Céline MARIE indique que sont éligibles à l'attribution d'un véhicule de fonction :

- Les collaborateurs promus ou embauchés des filières suivantes :
 - Filière « Maîtrise » à partir du dernier échelon ETAM (H – Chef Bâtitteur) ;
 - Filière « Travaux », « Commerce », « Développement Immobilier », « Prévention-Santé-Sécurité », à partir du grade cadre principal ;
 - Filière « Technique » à partir du grade cadre principal, hors collaborateur exerçant une activité tournée vers l'international ;
- A partir de Chef de Service Adjoint pour les collaborateurs des autres filières.

Céline MARIE précise que l'accès aux véhicules de fonction selon les filières est une position commune à l'ensemble de BYCN et ne se réalise pas au niveau des entités.

9. Intempéries – Est-il de la responsabilité d'un manager de préconiser le télétravail occasionnel en cas d'intempéries (type neige-verglas) issue d'une recommandation nationale par mesure de sécurité ? (CFTC)

Jean-Pierre HEVELINE rappelle qu'il s'agit de bon sens au regard de la situation et qu'il convient de s'adapter si les conditions de route ne permettent pas de circuler et que le collaborateur est en capacité de télétravailler.

10. Pourquoi contrairement à d'autres entreprises n'y a-t-il pas de repas de fin d'année chez Bouygues TP ? (FO)

Céline MARIE précise qu'il y a eu des repas en fin et en début d'année, qu'ils ont été organisés « localement », par Direction/Service.

Les élus soulignent un sentiment de raréfaction des moments de convivialité depuis le COVID.

11. Des moulages pour des bouchons d'oreilles on était réalisé cet été chez VL8 pour nos compagnons, aujourd'hui on ne les a tjr pas reçues. Pourquoi un tel délai ? (FO)

Jean-Pierre HEVELINE précise que la commande a été réalisée en juillet dernier mais qu'elle était restée bloquée chez le prestataire. La situation a depuis été résolue et la commande relancée.

12. Pointage - Pour les salariés qui partent le dimanche de chez eux pour un démarrage de poste lundi six heures, ils doivent se faire pointer un repas supplémentaire. Dans le logiciel de pointage aucune case n'a été prévue pour faire ce pointage, de ce fait aucun pointage n'a été fait. Comment régler ce problème et aura-t-il un rattrapage ? (FO)

Céline MARIE précise que le pointage des IGD comme des « repas dernier jour » n'est pas réalisé via des cases à cocher mais via une quantité à indiquer au moment de la réalisation des pointages. Le nombre est ensuite visible sur le bulletin de paie du collaborateur.

Si des régularisations sont à effectuer, il convient de se rapprocher de Denis MARC.

13. Pouvez-vous nous rappeler les règles d'attribution des jours d'ancienneté ? (FO)

Céline MARIE rappelle que pour les entreprises adhérentes, la Caisse accorde des congés d'ancienneté Caisse aux collaborateurs ayant l'ancienneté profession BTP requise au 31 mars de l'année de référence. Ces congés d'ancienneté sont payés lors de la prise ou lors de l'épargne.

L'acquisition des congés d'ancienneté Caisse est la suivante :

ETAM/Cadres du BTP :

2 jours pour une ancienneté entre 5 ans et moins de 10 ans
3 jours pour une ancienneté de 10 ans et plus

Compagnons des Travaux Publics :

2 jours pour une ancienneté d'au moins 20 ans
4 jours pour une ancienneté d'au moins 25 ans
6 jours pour une ancienneté d'au moins 30 ans

Les congés ancienneté Bouygues, quant à eux, concernent uniquement les collaborateurs embauchés avant le 1^{er} trimestre 2000.

14. Le livre du compagnon. Quand il y aura-t-il une nouvelle distribution du livre avec les mises à jour de NAO 2024 ? (FO)

Jean-Pierre HEVELINE précise que la mise à jour est en cours et que tout est mis en œuvre afin que cela soit fait au plus vite.

Les élus demandent à ce qu'une diffusion papier soit réalisée en complément de la diffusion dématérialisée.

15. Depuis l'année dernière, une nouvelle loi permet aux salariés d'acquies des congés même quand ils sont en arrêt maladie. Pouvez-vous détailler cette nouvelle réforme ? (FO)

Céline MARIE précise qu'une récente jurisprudence a mis en avant la non application d'une directive européenne, cette dernière n'étant pas transposée en droit français.

Le Ministre du Travail s'est saisi du sujet et un dialogue social avec les partenaires va être entamé.

Céline MARIE précise que le sujet porte sur l'acquisition des congés durant l'arrêt maladie mais aussi le délai de prescription de cette dernière. A ce stade, les entreprises sont dans l'attente du cadre qui sera fixé par le législateur français.

16. Pourquoi les primes de masque ventilé ne sont jamais pointées sur certains chantiers ? (FO)

Jean-Pierre HEVELINE rappelle qu'il s'agit d'une prime d'un montant de 1,72€/heure pour le port du masque à ventilation assistée ou adduction d'air de plus de 4h par jour et de 0,22€/heure pour des travaux avec port du masque à cartouche entre 2h et 4h par jour.

Lorsque des chefs souhaitent pointer de telles primes, il convient de contacter en priorité Denis MARC afin de valider le versement de cette dernière.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 23 février 2024

Étaient présents:

- Représentants de la Direction : Jean-Pierre HEVELINE – Céline MARIE
- Invités : Isabelle LELIEVRE - Marc RADOUANE – Dominique PREVOST -
Marielle MOKOSKI
- Secrétaire de séance : Aude BABLED (CFTC)
- Elus FO :** Titulaires : Lydie PESSINE - Didier SEGARD– Fabrice SANTESTEBAN -
Fernando GOMES FERREIRA
- Suppléants : Leïla LARBI – David DIEUDE – Alain JACQUES - Philippe
LEJEUNE
- Elus CFTC :** Titulaires : Caroline EGELS - Paul GABET – Frédéric FAILLY
- Suppléants : Fouad AKERMOUCH – Jimmy BILLAUD - Patrick
PETITHOMME – Maxime RAMOND – Alexandra GEHIN
- Représentants syndicaux : Justine CHANDENIER (CFTC)
- Absents excusés : Miloud BELAKHDAR (CFTC) – Abdsalem Kamel ADJOUJ (FO) – Moulay
El Mustapha CHARAF (FO) - Caroline ALLAVENA (FO) - Lotfi ZIATINE
(CFTC) – Carlos Alberto MARQUES GONCALVES (CFTC) – Fatima SALIH
(FO) - Xavier BERTRAND (CFTC) – Karim SERHANE (FO) – Saïd
KHERBOUCHE (CFTC) – Oscar MONTEIRO DOS REIS (FO) – Axelle
PONIAS HIRARD (FO) – Stéphane QUENNEHEN (CFTC) - François
MARIAYE (CFTC) – Marie FERNANDEZ (CFTC) – Eddy BOURSIER (CFTC)
– Marija RABAUD (CFTC) – Christophe MAS (FO) – Abdelkader
AMQRANE (FO) - Florival SANTOS FERREIRA RITA (FO)